

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007



Avant-propos

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007

Depuis 1990, l'Intercommunale de développement IDETA est compétente en matière de développement économique et d'aménagement du territoire sur le territoire de 20 entités de la Wallonie picarde, soit une population totale dépassant aujourd'hui 252.000 habitants. Doté d'un conseil d'administration aujourd'hui composé à la fois de mandataires publics et de représentants des milieux entrepreneurial, syndical et touristique, IDETA est une intercommunale pure organisée en tant que SCRL.

A ses métiers originels (équipement de zones d'activités, animation économique, aménagement) sont progressivement venues se greffer des missions de plus en plus spécifiques mais touchant toujours au développement du territoire : la prise en charge de la gestion des participations financières des communes l'a ainsi conduit à créer un secteur « Participations » élargi à quatre communes supplémentaires (Soignies, Hensies, Lens et Jurbise).

Autres métiers récents : ingénierie et promotion touristique, insertion de la région dans le tissu de relations transfrontalières, soutien aux Parcs naturels, développement de parcs éoliens et d'un projet de crématorium...

La diversité croissante de ces missions se traduit dans la composition et l'élargissement de l'équipe de l'intercommunale, qui comptait 52,2 équivalents temps pleins au 31 décembre 2007.

Chiffres clés de l'année 2007

Chiffre d'affaires : 5,365 millions d'euros

Terrains industriels vendus : 17 hectares

Emplois générés : 294

Projets de zones d'activité à court et moyen termes : 430 hectares

Postes d'emploi liés à ces projets : 7.150

ZAE équipées (total) : 686 hectares

Entreprises installées (total) : 378

Postes d'emploi occupés dans les ZAE (total) : 9.399

Portefeuilles de projets Convergence déposés en 2007 : 4

PCDR initiés et suivis en 2007 : 3

Entreprises accompagnées et/ou ayant participé à des événements de stimulation économique sous l'égide d'IDETA en 2007 : 1.067

Préambule

C'est le bilan d'une année dense, tantôt chahutée, tantôt vivifiante, que ce document s'efforce de dresser. 2007 a en effet été, pour IDETA, l'année de l'application du décret réformant en profondeur les intercommunales. Le régime drastique appliqué au conseil d'administration et aux organes de gestion de notre structure s'est accompagné d'une série de mesures visant toutes le même objectif : l'efficience à tous niveaux. IDETA s'y est donc conformée avec enthousiasme. Par ailleurs, l'année a également vu le renouvellement de la composition de nos organes de gestion, conséquence directe du résultat du scrutin communal d'octobre 2006.

2007 aura également été l'année du programme européen Convergence. Tous secteurs d'activité confondus, ou presque, l'intercommunale s'est mobilisée en profondeur, en regard de cet objectif majeur pour la Wallonie picarde : le dépôt de plusieurs portefeuilles de projets, en collaboration avec d'autres acteurs communaux ou intercommunaux, a pesé lourd dans la charge de travail de l'équipe. Chacun a saisi, à son échelle, l'importance des enjeux de développement pour notre territoire.

Au niveau strictement comptable, mais avec des implications fortes sur les politiques d'investissement qui pourront être engagées au bénéfice de nos communes affiliées, l'année 2007 restera marquée par le dividende extraordinaire de quelque 27 millions d'euros, réalisé par la vente du réseau de câblo-distribution d'IGEHO.

Ensuite, un constat majeur a marqué l'exercice écoulé : avec une trentaine d'hectares encore disponibles à court terme sur l'ensemble de son territoire, la fin de l'année 2007 illustre de manière forte le phénomène de raréfaction des terrains industriels vécu en Wallonie picarde. C'est le signe à la fois rassurant de l'attractivité constante de notre territoire, mais également le témoin inquiétant de la difficulté et de la longueur des procédures nécessaires pour assurer son avenir sur le plan de l'activité économique.

Cependant, plusieurs projets offriront à court et moyen termes les capacités d'accueil que nécessite l'expansion économique de notre territoire.

Il s'agit tout d'abord de la finalisation des zones existantes ou de la commercialisation des zones réalisées depuis peu. On notera ainsi que l'hiver 2007 a vu le lancement de la zone de Champ Lionne (Péruwelz), ainsi que les prémisses de commercialisation du parc Qualitis (Enghien). Les derniers hectares disponibles à Tournai et Ghislenghien font, eux, l'objet d'intérêts nombreux et pressants.

Voilà qui justifie, si besoin était, la nécessité de mettre en œuvre au plus vite les zones d'activités économiques inscrites depuis avril 2004 au plan de secteur, dans le plan prioritaire du Gouvernement wallon. Les premiers hectares de ce plan, à l'échelle d'IDETA, seront disponibles à la mi-2009 à Leuze-Europe II. Par contre, la situation du projet Tournai-Ouest III, toujours contestée au Conseil d'Etat, inquiète. Les derniers jours de l'exercice écoulé ont cependant montré que l'exécutif wallon approuvait la persévérance de l'intercommunale dans ce dossier, marqué désormais par une procédure d'expropriation « alternative ».

2007 aura également été l'année des projets – et 2008 verra à n'en pas douter des premières concrétisations –, avec la prochaine génération de parcs d'activités, inscrite au Plan stratégique : Polaris à Péruwelz-Belœil, un parc logistique le long de l'A8, de futurs centres d'entreprises à Tournai-Ouest et Qualitis, une extension considérable du parc de bâtiments-relais.

Si l'intercommunale conserve une implication majeure dans son core business, avec notamment un accent marqué sur la stimulation économique via notamment le travail de La Maison de l'Entreprise et du Centre transfrontalier de développement industriel et commercial (CTDIC) sur le volet transfrontalier, elle a également considérablement élargi son rayon d'actions. Le phénomène n'a pas été sans nécessiter une extension assez significative du cadre de l'intercommunale, puisqu'elle occupait fin 2007, tous services confondus, plus de 50 équivalents temps plein.

Parmi ces « nouveaux métiers » de l'intercommunale, notons donc la création du futur centre funéraire de Wallonie picarde, à Hacquegnies, pour lequel le permis d'urbanisme a été obtenu à l'aube de l'année 2008, les projets de parcs éoliens Elsa (Silly-Ath) et Leuze-Europe pour lesquels les procédures officielles d'études d'incidences ont été lancées durant l'hiver 2007. Il s'agit ici de projets situés aux confins des priorités de l'intercommunale : assurer le développement économique durable de notre région, tout en procurant aux communes des revenus récurrents via le fonctionnement du secteur « Participations », au sein duquel a été créé le secteur « énergies durables ».

Je voudrais également rappeler ici l'implication forte de l'intercommunale, au travers de son pôle « Développement territorial », dans la dynamique née autour du Conseil de développement de Wallonie picarde, et notamment dans l'élaboration d'un projet de territoire visant l'échéance 2025. Il est de notre responsabilité d'envisager l'avenir de notre région au travers de tels outils. Autre échelle géographique, mais même engagement passionné de l'intercommunale et de ses acteurs institutionnels et techniques : l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, qui devait être portée sur les fonts baptismaux en ce tout début d'année 2008. Chaque étape dans sa conception a été rigoureusement suivie par l'intercommunale, au nom du territoire qu'elle représente.

Enfin, il convient également de rappeler l'action efficace (et reconnue) de la Maison du Tourisme du Tournaisis sur la reconnaissance de la valeur de notre région par les touristes, mais également sur le développement économique par le tourisme. En concentrant son action sur des projets structurants, sur l'indispensable « réseautage » entre les sites touristiques, sur la création et le renforcement de véritables filières, la MTT a fortement contribué à l'ambition et à la dynamique de toute une région, au point de faire des émules.

Cette extension progressive des compétences au sein de l'intercommunale illustre à souhait le bien-fondé de la disparition du vocable « économique », qui qualifiait autrefois encore l'appellation officielle de notre intercommunale. Aujourd'hui, IDETA se positionne à juste titre en tant qu'Intercommunale de développement, dans son acception la plus large.

Bien entendu, l'intercommunale n'agit pas seule. La notion de partenariat prend toute sa signification à la lumière des liens étroits tissés, notamment, avec la Chambre de commerce et d'industrie Wallonie picarde, ainsi qu'avec les organismes syndicaux. Les entreprises du territoire peuvent donc compter sur des acteurs forts et unis, tendant chacun vers des objectifs communs.

C'est bien avec eux, avec vous, et avec toute l'équipe compétente et dévouée de l'intercommunale, que nous avons œuvré, et contribuerons encore au cours des années à venir, au développement de la Wallonie picarde !



Michel Flament
Président du Conseil
d'administration



Sommaire

Développement

I. Bureau de Projets	7
A. Introduction	8
B. Mise en œuvre des zones d'activité économique prioritaires	9
C. Mobilisation des potentialités du plan de secteur à vocation économique	10
D. Préparation des dossiers relatifs aux futurs espaces économiques	10
E. Finalisation de l'équipement des zones d'activité « classiques »	10
F. Consolidation des infrastructures d'accueil pour jeunes entreprises	11
G. Réalisation d'un centre funéraire à Frasnes-lez-Anvaing	11
H. Mise en œuvre de parcs éoliens en articulation avec les ZAE	12
I. Mobilisation de moyens sur des projets à vocation économique (Programme Convergence Hainaut)	12
II. Immobilier d'entreprises	14
A. Conjoncture	14
B. Vente de terrains	14
C. Répartition physique des projets	15
D. Liste des entreprises s'étant implantées ou développées durant l'exercice 2007 sur le territoire IDETA	16
E. Perspectives de commercialisation	16
III. Développement territorial	17
A. Introduction	17
B. Soutien technique et administratif au Conseil de développement de Wallonie picarde	17
C. Coordination de l'inscription d'IDETA dans le cadre du programme Convergence FEDER 2007-2013	18
D. Participation aux dynamiques transfrontalières de développement	19
E. Assistance aux communes en matière de mobilité	22
F. Assistance aux communes en matière de développement rural	22
G. Assistance aux communes en matière d'aménagement du territoire	23
H. Communication et marketing territorial	24
IV. Stimulation économique	26
A. Contexte	26
B. Plate-forme servicielle – Phasing-out de l'Objectif 1	26
C. L'animation économique dans une optique transfrontalière	27
V. Services stratégiques	30
A. Contexte stratégique	30
B. Volet financier	30
C. Volet administratif et juridique	31
D. Gestion des ressources humaines	32
E. Procédures et Qualité	32



Tourisme

I. Ingénierie de projets	34
II. Accompagnement des opérateurs publics, associatifs et privés	34
III. Montage de dossiers européens et Région wallonne	35
IV. Approche par filières	36
V. Les actions transversales	40

Parcs naturels

I. Sous-secteur « Parc Naturel des Plaines de l'Escaut »	44
II. Sous-secteur « Parc Naturel du Pays des Collines »	44
III. Secteur « Parcs naturels »	44

Participations

I. Faits marquants de l'année 2007	46
II. Evénements intervenus après la clôture	46

Annexes

I. Bilan consolidé	48
II. Comptes de résultat consolidé	50
III. Affectation et prélèvements	51
IV. Composition du Conseil d'administration	52
V. Organigramme du personnel au 31/12/2007	53

Développement

Bureau de projet

A. Introduction

Organisation

Au 1^{er} janvier 2007, le pôle Bureau de Projets comptait 5 personnes. Afin de poursuivre des objectifs liés à la couverture des tâches courantes, d'internaliser certaines prestations, et de répondre à l'urgence de plusieurs dossiers techniques et d'aménagement, le pôle a connu une forte croissance de son personnel dans le courant de l'exercice, puisque ce dernier s'est arrêté sur le chiffre de 12 collaborateurs.

Ceci s'est traduit par l'incorporation de plusieurs missions effectuées autrefois dans d'autres pôles de l'intercommunale (cartographie, gestion technique et immobilière des bâtiments-relais, études urbanistiques des zones d'activité), mais également par l'engagement de plusieurs membres du personnel, tendance qui doit se poursuivre en 2008.

Cette réorganisation du pôle est l'un des corollaires de la volonté d'optimisation des fonctions, de l'extension des champs d'activité de l'intercommunale, de même qu'une conséquence de l'urgence ressentie dans la mobilisation de nouveaux espaces à destination de l'accueil des entreprises sur notre territoire. Enfin, il convient de noter à ce stade que plusieurs prestations dont IDETA est maître d'ouvrage, autrefois confiées à des auteurs de projet sont désormais internalisées par l'intercommunale.

Programmation

Autre élément majeur qui a caractérisé le travail du pôle « Bureau de Projets » dans le courant de l'exercice 2007 : la programmation. Qu'il s'agisse de la mise à disposition de terrains équipés pour l'activité économique, de bâtiments-relais ou des autres chantiers prévus par l'intercommunale, l'accent a été mis sur la coordination du timing qui doit nécessairement entourer ces différents éléments.

Stratégie de l'intercommunale à l'échelle du territoire et besoins de ce dernier, durée des procédures administratives, étalement des phases de chantiers, prise en compte des capacités de financement d'IDETA et de la charge de travail pour les équipes en place... De multiples facteurs ont été considérés pour doter le Bureau de Projets (et plus avant toute l'intercommunale) d'une feuille de route ambitieuse mais réaliste.

Ces éléments de programmation ont été intégrés dans le volet « Bureau de projets » du plan stratégique 2008-2010 de l'intercommunale, mais également dans le plan de restockage à l'horizon 2025, présenté à la Task Force du gouvernement wallon en septembre 2007 (cf. infra).

Communication

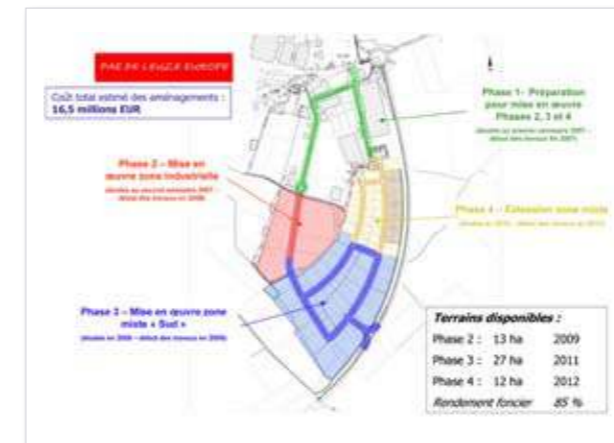
Enfin, et de manière quasi systématique, les différents dossiers (projets, procédures légales d'information à la population, chantiers, obtention de permis d'urbanisme...) ont fait l'objet d'une communication presse, en bonne articulation avec le chargé de communication de l'intercommunale.

Visites de sites, conférences de presse, réunions publiques ou orientées vers les entreprises, présentations, dossiers et communiqués ont ainsi émaillé l'année écoulée, tendant à véhiculer l'image d'une intercommunale dynamique, entreprenante, et surtout transparente. Ainsi, dans la manière d'aborder les procédures administratives d'information de la population dans plusieurs dossiers (parc éolien Ath-Silly, ZAEP), l'intercommunale a pris – et tenu – des engagements de communication dépassant le cadre strict de la législation.

B. Mise en œuvre des zones d'activité économique prioritaires

Pour rappel, adopté par arrêté révisant les plans de secteur le 22 avril 2004, le plan prioritaire pour l'aménagement de zones d'activité économique en Région wallonne touche le territoire de l'intercommunale IDETA pour 4 projets, représentant quelque 230 hectares répartis à Ath-Ghislenghien III, Leuze-Europe II, Pecq-Pont Bleu et Tournai-Ouest III.

Leuze-Europe II - Ath-Ghislenghien III



L'année 2007 a vu la fin des études techniques relatives à ces deux projets d'extension de zones d'activité. En effet, qu'il s'agisse d'essais de sol, de pré-études hydrologiques ou techniques, plusieurs marchés publics ont été lancés pour coller au plus près au planning de chantiers établi par le Bureau de projets, bien entendu en stricte adéquation avec les procédures administratives et légales. Les demandes de reconnaissance et d'expropriation ont ainsi été introduites au cours de l'été 2007, et ont fait l'objet, pour ces deux projets, de réunions publiques successives les 2 et 7 juillet. Les arrêtés de reconnaissance ont été obtenus (le 5 novembre 2007) pour Leuze, et étaient attendus début 2008 pour Ath-Ghislenghien. Les acquisitions des biens immeubles visés par les extensions ont été entamées courant 2007.

Pour ce qui concerne Leuze-Europe II, les chantiers liés au pré-équipement de cette extension ont été lancés en 2007 : pose d'un collecteur d'eaux usées pour appliquer l'égouttage séparatif, et prolongement du réseau haute tension.

Pecq-Pont Bleu

Située à la jonction des territoires d'IDETA et d'IEG, la future zone de Pecq-Pont Bleu a connu plusieurs moments décisifs en 2007, avec notamment la confection des dossiers de demande de reconnaissance et d'expropriation, introduits en août 2007 et qui ont fait l'objet d'une réunion d'information publique le 29/8. Des prestataires privés ont également été désignés afin de réaliser les essais de sol et divers dessins techniques relatifs à ce projet de zone d'activité.

Les études préalables pour le dimensionnement des bassins de retenue, ainsi que pour le raccordement au réseau d'adduction et d'évacuation des eaux ont été lancées, de même que l'adjudication concernant ces travaux de pré-raccordement. L'arrêté de reconnaissance et d'expropriation était attendu dans le courant de l'année 2008.



Tournai-Ouest III



Querellé au Conseil d'Etat, le projet Tournai-Ouest III n'en est cependant pas resté au point mort en 2007, loin s'en faut. En effet, quand bien même la finalisation des études du Cahier de charges urbanistiques et environnementales était ralentie faute de maîtrise foncière permettant les essais karstiques in situ (notons par ailleurs que l'avant-projet de CCUE a été présenté au comité de suivi en octobre 2007), l'équipe du Bureau de projets a réalisé les plans d'expropriation relatifs à troisième extension de Tournai-Ouest. L'intercommunale a ensuite introduit une demande sur foi de l'article 58 du Cwatur, permettant l'expropriation pour cause d'utilité publique et d'extrême urgence. Cette procédure a été présentée au public le 26 avril 2007, et avalisée par le Comité de gestion du 6 juin 2007. Le ministre André Antoine a donné droit à cette demande le 17 décembre 2007, signant l'arrêté d'expropriation en question.

Le Comité de gestion du 19 décembre a dès lors validé la désignation d'un bureau de levé alti-planimétrique dans le cadre du projet Tournai-Ouest III.

De plus, suite à des études techniques menées par l'équipe du Bureau de projets, la même procédure liée à l'article 58 du Cwatur, assortie d'un second plan d'expropriation, a été suivie en ce qui concerne la perspective d'un raccordement routier (RN7) et autoroutier (E42) direct vers la zone Tournai-Ouest III. Ce plan d'expropriation a été présenté le 4 décembre 2007 à la population.

Développement

C. Mobilisation des potentialités du plan de secteur à vocation économique

Dans une perspective d'utilisation optimale des ressources du plan de secteur, l'intercommunale a identifié deux sites où le redéploiement d'une activité de type économique était réalisable et stratégique.



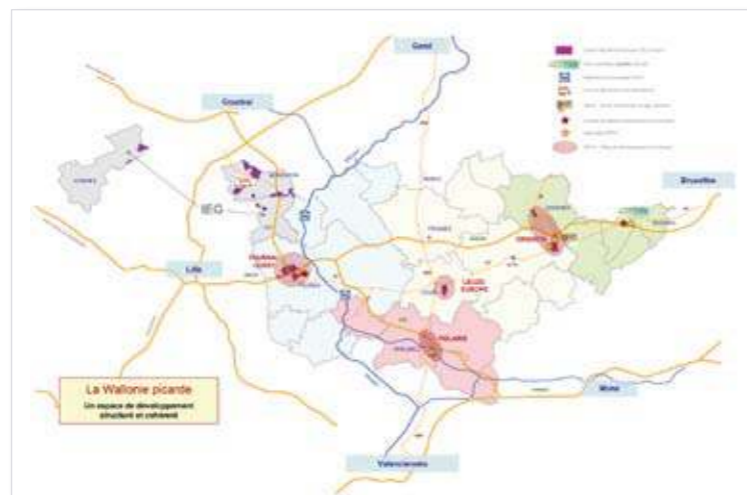
Ainsi, les deux SAR (Sites d'activité à réaménager) de la sucrerie de Frasnes-lez-Anvaing et de l'ancienne fabrique d'allumettes (site Burens) en bordure de la zone d'activité Lessines-Nord ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du Bureau de projets en 2007.

Suite à la réalisation d'une étude de faisabilité liée à la mise en œuvre de ces sites, les Rapports d'incidences sur l'environnement (RIE) nécessaires dans les deux cas ont été commandés et réalisés en 2007, tandis que l'intercommunale procédait à l'acquisition des terrains et parcelles concernées par les projets de réaménagement. En ce qui concerne l'ancienne sucrerie de Frasnes, le projet de périmètre de reconnaissance SAR, l'avant-projet de périmètre de

ZAEM et d'aménagement de cette dernière ont ainsi été présentés au Comité de gestion du secteur Développement le 14 mars 2007. La même instance a validé ces éléments, relatifs au site Burens cette fois, en date du 4 juillet 2007.

D. Préparation des dossiers relatifs aux futurs espaces économiques

Afin de répondre aux demandes d'investisseurs et au vu de l'état de saturation inquiétant des terrains à vocation économique sur le territoire de l'intercommunale, et plus largement de la Région wallonne, le Bureau de Projets a opéré une vectorisation du territoire afin de dégager les potentialités existantes au plan de secteur. Cette étude rejoignait une demande du Gouvernement wallon, et a donc été présentée en juin au groupe de travail désigné par l'exécutif régional. Cette étude de localisation a prouvé les faibles possibilités existant au plan de secteur en Wallonie picarde, et donc le besoin d'introduire de nouvelles demandes de révision, pour des besoins quantifiés à 300 hectares bruts supplémentaires à l'horizon 2025.



Ces éléments ont été approuvés le 19 décembre 2007 dans le plan stratégique 2008-2010 de l'intercommunale. Deux priorités s'en sont dégagées : la future zone Polaris (106 hectares bruts entre Péruwelz et Beloeil) et un parc logistique (une trentaine d'hectares le long de l'A8 entre Enghien et Ghislenghien). La localisation de ce dernier a été affinée en toute fin d'exercice, et s'est arrêtée sur 31 hectares bruts situés entre Ollignies et Ghislenghien, le long de la RN57, au Nord de l'A8 et des zones Ath-Ghislenghien existantes. La zone Polaris a ainsi été présentée aux conseils communaux de Beloeil et Péruwelz à la mi-décembre 2007.

E. Finalisation de l'équipement des zones d'activité économique «classiques»

Non contente de poursuivre les études liées à la mise en œuvre du plan prioritaire, et de prévoir à plus long terme les espaces nécessaires pour le développement économique du territoire, l'intercommunale emploie une énergie certaine à parachever, voire parfaire, les zones d'activité existantes. Plusieurs chantiers ont ainsi été menés en 2007, et 2008 devrait voir l'achèvement de l'équipement desdites zones.

Ath-Ghislenghien II

Le second semestre a principalement été marqué par les travaux d'installation d'un collecteur d'eaux usées le long de l'Avenue des Artisans, permettant aux entreprises de la zone d'Ath-Ghislenghien II de bénéficier d'un égouttage séparatif, et d'un renforcement du réseau d'adduction d'eau. Les études et chantiers ont également été menés en ce qui concerne le premier tronçon de la voirie dénommée « boucle de la gare » (ainsi que les études pour l'égouttage du

versant est de cette zone), ainsi qu'en ce qui concerne l'achèvement de l'extension de la rue des Foudriers, le long de laquelle est projetée la construction de douze bâtiments-relais.

Il convient également de noter que la liaison rue des Nerviens-Boulevard Industriel (Ath-Ghislenghien I) a fait l'objet d'études techniques et de contacts avec les propriétaires concernés. Enfin, à titre complémentaire et toujours pour la zone d'Ath-Ghislenghien II, on notera que le Bureau de projets a étudié, et finalisé en 2007, l'aménagement d'une salle de réunion multimédia au sein du centre de recherches Natiss. Cette salle, louée par IDETA, est ainsi mise à la disposition (contre rétribution) des entreprises qui en font la demande.



Tournai-Ouest I et II



Deux chantiers d'équipements ont été étudiés et/ou lancés en 2007 sur cette zone. Il s'agit de l'achèvement du tronçon principal de la rue du Progrès, permettant l'accès aux terrains choisis pour accueillir le futur Business Centre et aux 6 bâtiments-relais en projet.

Ensuite, un terrain a été réservé par l'intercommunale à l'angle des rues des Sablières et Terre à briques, afin d'y installer à terme une réserve centralisée d'eau d'extinction d'un volume de 1.200 m³.

Ath-Rebaix

En date du 23 octobre, le dossier de demande de reconnaissance et d'expropriation a été présenté à la population athoise, pour cette future zone mixte (artisanale) de dimensions plus modestes. Le dossier est toujours en cours de traitement au sein de l'administration wallonne.

La Hurtrie (Péruwelz)

Bien qu'entièrement commercialisée en 2007, la zone de la Hurtrie a fait l'objet d'une étude liée à un prochain chantier d'amélioration de ses équipements, en l'occurrence de renforcement de l'adduction en eau, en réponse à une demande de la société Meura.

Champ Lionne (Péruwelz)

La zone de Champ Lionne est sortie de terre en 2007. Sa parcellisation et les prescriptions urbanistiques relatives aux bâtiments qui pourront y être érigés (rédigées en collaboration avec la cellule paysagère du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut), ont également été achevées durant l'exercice écoulé. En toute fin de l'année, alors qu'elle était présentée au Collège de Péruwelz et à la presse, cette zone faisait l'objet des tout derniers aménagements avant une livraison prévue début 2008.



Qualitis (Enghien)

Enfin, en ce qui concerne plus spécifiquement ce parc d'activités, l'année 2007 a permis la finalisation du plan de parcellisation et de commercialisation, ainsi que l'adoption des règles qui régiront le fonctionnement de la copropriété choisie pour les espaces verts du parc. Plusieurs équipements complémentaires ont été réalisés en 2007, notamment de remise en état et de sécurisation des lieux.

Il est également à noter qu'en matière d'amélioration des équipements des zones existantes (mais également de celles à venir), l'intercommunale a signé une convention de collaboration avec sa collègue Igretec, en matière d'étude du réseau d'éclairage public, d'exploitation et de maintenance de ce dernier.

Développement

F. Consolidation des infrastructures d'accueil pour jeunes entreprises

Toujours dans une volonté de programmation précise et ambitieuse (cf. supra), le Bureau de projets a engagé un plan d'investissement important en matière d'infrastructures d'accueil pour jeunes entreprises. Il est ainsi prévu rien moins que le doublement, à l'horizon 2012, du parc de bâtiments relais, composé début 2007 de 19 unités.



L'année écoulée a ainsi vu la mise en œuvre du chantier de 4 bâtiments à Ghislenghien (rue des Foudriers) dont la livraison était attendue début 2008, ainsi que la finalisation des études relatives à la phase 2 de ce chantier (2 unités), pour lesquels les pelleuses devaient se mettre en marche dans les toutes premières semaines de l'année 2008, l'adjudicataire ayant été désigné durant l'été 2007. Le 5 décembre, le comité de gestion du secteur Développement a d'ailleurs déjà validé l'attribution du marché d'études ayant trait à la troisième phase (4 unités) du programme de la rue des Foudriers.

Dans la zone Tournai-Ouest I, les études et procédures administratives préalables à la construction de la première phase de trois bâtiments-relais de 600 m², rue de la Créativité, ont été réalisées dans le courant 2007. Le début du chantier proprement dit était attendu pour le printemps 2008.



En ce qui concerne les prochains Centres d'entreprises projetés à Tournai-Ouest I (en articulation avec LME) et sur le parc Qualitis (en entrée de parc), le comité de gestion a confié les marchés d'études respectivement aux bureaux Holoffe-Vermeersch et Zig-Zag, le 12 septembre 2007. La confection des avant-projets a été suivie attentivement par l'équipe du Bureau de projets: le programme du Business Centre de Tournai prévoit la construction d'un bâtiment de 2.200 m² et d'une crèche destinée au personnel des entreprises installées dans la zone d'activités, ces deux éléments jouxtant les 5 bâtiments-relais évoqués plus haut. Pour Qualitis, l'infrastructure commune dédiée aux entreprises serait de même gabarit (2.200 m²) et jointe par une passerelle à un alignement de 7 bâtiments-relais. Ici également, une crèche a été prévue.

G. Réalisation d'un centre Funéraire à Frasnes-lez-Anvaing

Conformément à l'accord marqué en 2006 par le Comité de gestion du secteur Développement sur la convention liant IDETA à LMCU, le Bureau de projets (qui a réalisé la mission de process engineering pour les équipements de crémation), a piloté début 2007 le marché groupé de fourniture, d'installation et de maintenance des équipements de crémation humaine et de filtration des fumées, destiné à équiper les crématoriums d'Hacquegnies, de Wattrelos et Herlies sur le territoire de Lille Métropole Communauté urbaine. Le cahier spécial des charges relatif à ce marché public a été validé le 14 février 2007 par le Comité de gestion, et l'adjudicataire a été désigné dans la foulée.



Les études techniques relatives au centre funéraire ont dès lors pu être menées en 2007, de même que l'acquisition des parcelles agricoles concernées. Le 22 août 2008, l'intercommunale a convié les riverains et mandataires frasnois à une visite du crématorium de Lochristi (Gand), géré par l'intercommunale Westlede, ainsi qu'à une réunion d'information. Une étude de risques sanitaires a par ailleurs été commandée et réceptionnée par IDETA courant 2007. Le Bureau de Projets et l'équipe d'auteurs de projet composée de TEAU, Atelier Eole, Pirnay SA et Polytech a ensuite finalisé l'avant-projet et introduit le dossier de permis d'urbanisme auprès de l'administration régionale. Le permis était attendu pour les tout premiers jours de 2008, permettant un début de chantier dès mars-avril.

Parallèlement et complémentaires à la centrale d'achat groupée en matière d'installations de crémation, évoquée plus haut, le Bureau de Projets s'est impliqué dans la constitution et le dépôt d'une fiche-projet dans le cadre du programme Interreg IV. Cette fiche, intitulée « Alpha-Omega », vise le partage et l'harmonisation des bonnes pratiques en matière de crémation, de part et d'autre de la frontière franco-belge avec les partenaires que sont Lille Métropole Communauté urbaine et l'Intercommunale Pylon (Kortrijk) – mais aussi, indirectement, l'intercommunale Westlede.

H. Mise en œuvre de parcs éoliens en articulation avec les ZAE

L'année 2007 a été marquée par d'importants développements en matière de parcs éoliens localisés en articulation avec les zones d'activité économique, sur le territoire de l'intercommunale. En effet, après avoir été mandaté, fin 2006, par le Comité de gestion du secteur Développement pour réaliser une pré-étude de faisabilité en ce sens, le Bureau de Projets a présenté les premiers résultats de ce travail en mars 2007 au comité de gestion.



Ont ainsi été avalisés les principes de création d'un sous-secteur « énergies durables » au sein du secteur Participations, et le lancement des études préalables au démarrage de procédures administratives pour des parcs éoliens situés à proximité de la ZAE Leuze-Europe (en partenariat avec un collectif citoyen et Electrabel) d'une part, et à cheval sur les territoires d'Ath et Sillery en articulation avec les trois zones d'Ath-Ghislenghien (en partenariat avec un industriel), d'autre part.

Le Bureau de projets a ainsi profité de l'exercice 2007 pour progresser sur ces deux projets, qui ont chacun fait l'objet d'une réunion de consultation préalable du public (les 19/10 et 9/11) marquant le lancement des études d'incidences. Entretemps, l'intercommunale s'était assurée la maîtrise foncière sur les sites en question.

Parallèlement, le principe d'une présence éolienne sur la future zone Tournai-Ouest III faisait l'objet de pré-études dans le cadre de la confection du Cahier de charges urbanistiques et environnementales (CCUE) relatif à cette extension.

I. Mobilisation de moyens sur des projets à vocation économique (Programme Convergence Hainaut)

L'énergie de l'équipe du Bureau de projets a également été mise à contribution pour inscrire les projets du territoire dans la perspective des fonds européens et régionaux du programme Convergence. De manière plus précise, voici les projets introduits par IDETA au sein d'un portefeuille conjoint, intitulé « Le renforcement des infrastructures à vocation économique comme pilier structurant du développement durable de la Wallonie picarde », et déposé par IDETA, IEG et le Port Autonome du Centre et de l'Ouest (PACO).

- La création d'une voirie de liaison entre l'axe Bruxelles-Lille et l'entrée de la ZAEP Tournai Ouest III. Une partie des travaux sont à réaliser sur le domaine du MET (intervention sur la N7: carrefour giratoire et modification d'une bretelle autoroutière). Les travaux seront réalisés par IDETA. La voirie d'accès entre ce carrefour giratoire et l'entrée de la zone aura une longueur d'environ 1.500 m.
- L'amélioration de l'accès à la ZAE de Lessines-Ouest. Les travaux seront réalisés par le MET et consistent en l'aménagement d'une voirie entre l'A8/E429 (sortie 30) et la N42 (Lessines-Geraardsbergen-Wetteren) avec accès direct à la ZAE de Lessines-Ouest et connexions au réseau routier existant (voiries régionales et locales).
- La création par IDETA d'un ensemble cohérent d'infrastructures d'accueil pour entreprises sur le Parc Qualitis à Enghien (Parc scientifique) - composé d'un complexe de bureaux, de 7 halls-relais et d'une infrastructure d'accueil pour entreprises sur la ZAE de Tournai Ouest I (immeuble de bureaux de 2.000 m²), en extension et consolidation des structures existantes. Les immeubles seront conçus de manière à limiter l'impact sur l'environnement. Ils offriront aux PME débutantes ou innovantes des locaux de services partagés, des salles de réunions et l'accès aux réseaux TIC.

Développement

→ L'assainissement de deux SAR à Frasnes-lez-Anvaing (Sucrierie) et Lessines (site Burens) et la mise en œuvre de deux ZAE mixtes, équivalentes en superficie des zones inscrites actuellement au Plan de secteur (respectivement 8 ha 73 et 4 ha 20) par la réalisation des travaux de voiries et réseaux, et des aménagements d'intégration paysagère et de gestion hydrologique. La réhabilitation du site de Lessines sera opérée par la SPAQUE.

Dans les deux cas, il est aussi prévu des travaux de rénovation des bâtiments conservés et réaffectés à l'activité économique. Par ailleurs, pour ce qui concerne le site de l'ancienne sucrierie de Frasnes, son inscription périurbaine nécessite de retravailler la séquence d'entrée de ville afin d'intégrer le redéploiement de cet ancien site industriel lourd dans un processus de redynamisation urbaine en cours par ailleurs. La requalification de l'accès du site sur la voirie publique (N529) par la réalisation d'un carrefour giratoire et l'aménagement de la traversée du futur circuit RAVeL, empruntant l'ancien accès ferroviaire de la sucrierie, est donc programmée.

Pôle Immobilier d'entreprises

A. Conjoncture

Les différents parcs d'activités de l'Intercommunale ont à nouveau démontré leur attractivité durant l'année 2007. Malgré la nette diminution du potentiel foncier commercialisable, vérifiable sur l'entièreté du territoire de la Wallonie Picarde, les ventes de terrains en 2007 ont été importantes.

Pour les investisseurs, la Wallonie Picarde représente une région exceptionnelle située au cœur de l'Europe, à deux pas de Lille et de Bruxelles. Grâce aux liaisons à grande vitesse, d'autres capitales européennes telles que Paris, Londres et Amsterdam sont facilement accessibles, ce qui explique, en partie, l'engouement qui se traduit cette année encore par le nombre de projets finalisés et en cours de concrétisation.

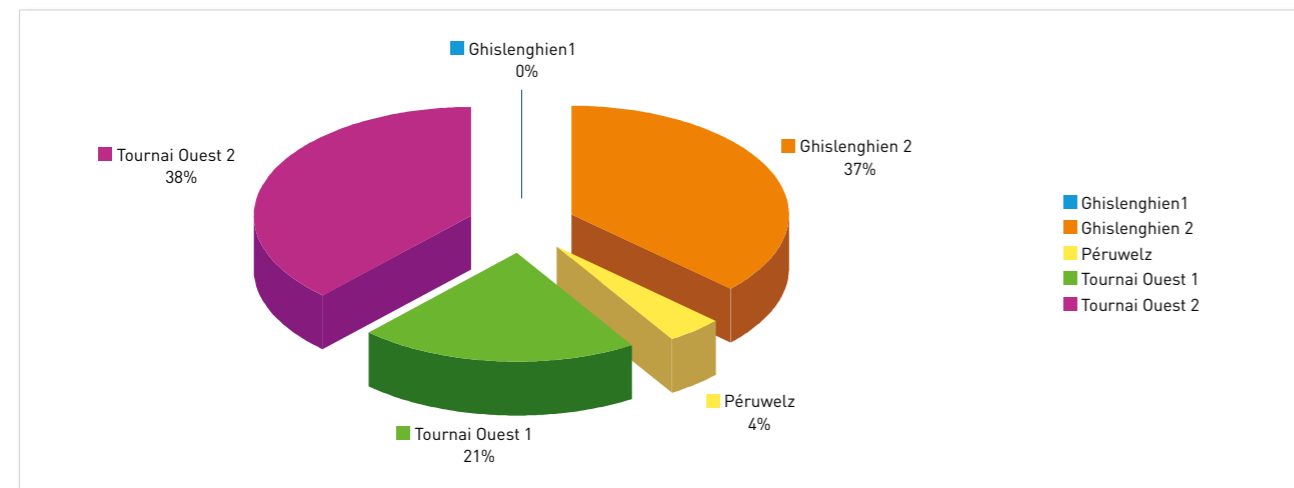
Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de la commercialisation des dernières parcelles disponibles sur certains parcs d'activités durant cet exercice ont été essentiellement liées aux contraintes techniques et environnementales.

B. Vente de terrains

Au cours de cette année 2007, vingt-quatre parcelles ont été vendues sur trois parcs d'activités différents. Cela représente 17 hectares de terrains industriels pour 21 projets distincts, se répartissant de la manière suivante :

- 5 nouvelles implantations (provenance : hors zone Wallonie Picarde) ;
- 16 extensions ou implantations d'entreprises existantes sur le territoire de la Wallonie Picarde.

Le résultat financier en termes de ventes de terrains industriels durant l'exercice 2007 représente donc un total de 4,35 millions d'euro.



C. Répartition physique des projets

Tournai Ouest 1 et 2:



Onze sociétés se sont implantées ou ont étendu leurs activités sur cette zone, ce qui représente près de 60% du résultat des ventes en 2007. La disponibilité de terrains sur Tournai Ouest est donc arrivée à un seuil critique, sachant que les quelques hectares restants ont déjà suscité l'intérêt de plusieurs investisseurs, laissant apercevoir une fin de disponibilités sur cette zone en 2009.

Domaines d'activité :
Logistique, services aux entreprises, distribution.

Postes d'emplois supplémentaires pour Tournai Ouest 1 et 2 en 2007 : 127

Ath-Ghislenghien 1 et 2:



Neuf parcelles ont été acquises par diverses sociétés, nouvelles ou en expansion, sur ce parc d'activité. Cela représente 37% du résultat des ventes en 2007.

Domaines d'activité :
Agro-alimentaire, distribution, services aux entreprises.

Postes d'emplois supplémentaires pour Ghislenghien 1 et 2 en 2007 : 152

Péruwelz - La Hurtrie:



Le dernier terrain de cette zone d'activités a été commercialisé. Il représente 4% du résultat des ventes en 2007. Cela a donc permis de finaliser cette zone, dont la commercialisation s'était considérablement accélérée au cours de ces dernières années.

Domaines d'activité :
Agro-alimentaire.

Postes d'emplois supplémentaires pour Péruwelz en 2007: 15

Développement

D. Liste des entreprises s'étant implantées ou développées durant l'exercice 2007 dans les ZAE



Quelques exemples des réalisations liées aux ventes actées en 2007.
Basic Business (en h. à g.), Mondi Packaging (en h. à dr.), H&O Equipments (en b. à g.), New Food Trade (en b. à dr.).



Tournai

Sedis Logistics S.A.
Cogetrina S.A.
API F&I S.A.
Scratch Europe S.P.R.L.
Basic Business S.P.R.L.
Decaluwe S.A.
Monument Hainaut S.A.
Kesteloot Logistics S.A.
Tolefi S.A.
Vano Immo S.A.
Belklimmo S.A.

Ghisleghien (total de 8 ha)

H&O Equipments
Eclair S.A.
Sturbaut-Reese
GPM S.P.R.L.
New Food Trade S.P.R.L.
Mondi Packaging S.A.
J&B International S.P.R.L.
Ipalle

Péruwelz (total de 1 ha)

Eco Frost S.A.

E. Perspectives de commercialisation

Enghien: Qualitis



Cette zone, dont la commercialisation a pu démarrer en 2007, a suscité de nombreuses marques d'intérêt. Quatre investisseurs ont fait connaître leurs intentions fermes de s'y développer, les actes notariés étaient en préparation fin 2007. Par ailleurs, à cette époque, d'autres projets étaient déjà à l'étude. A noter que ce parc est inscrit dans le réseau SPOW (www.spow.be), «Science Parks of Wallonia». Cette adhésion réaffirme les objectifs de l'Intercommunale IDETA de faire de Qualitis un parc à haute valeur ajoutée, se devant de respecter les critères de sélection stricts en termes environnementaux et urbanistiques.

Péruwelz: Champ Lionne

La mise à disposition des terrains inscrits dans cette zone (novembre 2007) tombait à point nommé, puisque la dernière parcelle de la Hurtrie a été vendue courant de l'année. Bien qu'exiguë, la zone de Champ Lionne offre de nombreuses possibilités et attire, depuis le début de sa commercialisation, de nombreux intérêts vu sa situation privilégiée le long de l'axe autoroutier Tournai - Mons.



Développement territorial

A. Introduction

Les activités du pôle Développement territorial en 2007 se sont concentrées autour des thématiques suivantes :

- Soutien technique et administratif au Conseil de Développement de Wallonie Picarde
- Coordination de l'inscription d'IDETA dans le cadre du programme Convergence FEDER 2007-2013
- Participation aux dynamiques de développement transfrontalier
- Assistance aux communes
 - En matière de mobilité
 - En matière de développement rural
 - En matière d'aménagement du territoire
- Communication et marketing territorial

B. Soutien technique et administratif au Conseil de Développement de Wallonie Picarde



Après une phase de démarrage concentrée sur les deux derniers trimestres 2006, le Conseil de Développement de Wallonie Picarde a trouvé en 2007 sa vitesse de croisière et a vu ses activités croître en nombre et en qualité.

L'implication d'IDETA dans la dynamique du Conseil de Développement s'est donc poursuivie tout au long de l'année, caractérisée par le soutien administratif et technique apporté lors des 9 réunions du Conseil et des 5 réunions du Bureau.

Dans ce cadre, le pôle Développement territorial a plus particulièrement exercé son expertise dans le contexte de la réalisation du Projet de Région Wallonie Picarde 2025, dans la mise en œuvre des démarches de création d'une ASBL chargée d'assurer un portage technique et administratif de la dynamique, et dans la réalisation d'un plan de communication.

Projet de région

Le Conseil de développement a travaillé en collaboration avec l'Institut Jules Destrée sur la réalisation du Projet de Région, plan stratégique de développement territorial qui déterminera des buts généraux à atteindre pour la Wallonie picarde à l'horizon 2025. Trois forums transversaux regroupant citoyens, experts, entrepreneurs, fonctionnaires, représentants d'associations et élus, ont été organisés afin de déterminer trente futurs souhaitables classés par enjeu en vue d'esquisser une vision d'avenir partagée pour le territoire.

Des groupes de travail se sont ensuite réunis pour nourrir la réflexion.

Enfin, une fois le contenu du document arrêté, un collège d'experts extérieurs s'est penché sur la démarche et a émis diverses remarques afin de prioriser les différentes actions stratégiques et faire évoluer le document.

Création d'une ASBL Wallonie picarde

La montée en puissance d'une démarche fédératrice en terme de développement territorial de la Wallonie picarde a amené le Conseil de Développement à envisager la création d'une ASBL portée par les intercommunales IDETA, IEG et IPALLE, et qui aurait pour mission :

- de soutenir et accompagner le Conseil de Développement de Wallonie picarde.
Ce soutien et cet accompagnement se traduiront notamment par :
 - l'apport d'un soutien logistique et organisationnel au bon fonctionnement du Conseil de Développement de Wallonie picarde ;
 - l'animation technique, le suivi de la mise en œuvre des propositions du Conseil de Développement de Wallonie picarde ;
 - l'étude de la mise en place d'une communauté de communes en Wallonie picarde.
- d'apporter une aide au montage de projets issus des recommandations du Conseil de Développement et/ou en application du Projet de Région ;
- de contribuer aux travaux de prospective liés au Projet de Région ;
- de coordonner la mise en œuvre de projets menés en partenariat par les trois intercommunales.

Plan de communication



Le Conseil de Développement a également travaillé sur la mise en place d'un plan de communication pour la Wallonie picarde. Dans ce cadre, un groupe de travail composé de IDETA, IEG, IPALLE, la CCIWaPi et No Télé a été constitué en vue de procéder à la conception d'une charte graphique « Wallonie picarde » destinée à contribuer à la cohérence graphique des forces vives de Wallonie picarde rassemblées au sein du Conseil de Développement.

Ces travaux ont été coordonnés au sein du pôle Développement territorial (cfr. infra).

C. Coordination de l'inscription d'IDETA dans le cadre du programme Convergence FEDER 2007-2013

La préparation de l'investissement de l'intercommunale dans le cadre de la période de programmation 2007-2013 du FEDER a fait l'objet d'un travail continu au sein du pôle dès le début de l'année.

Par ailleurs, en partenariat avec les équipes du secteur Tourisme, le pôle Développement territorial a contribué à la rédaction de projets de revitalisation urbaine centrés sur Tournai, Lessines et Péruwelz. Ces projets ont été déposés fin septembre 2007.



Revitalisation intégrée du cœur de ville de Tournai

Ce portefeuille fait converger 14 projets pour atteindre une masse critique d'actions, obtenir un effet d'entraînement à long terme sur la ville et la province de Hainaut, assurer une plus grande visibilité du projet dans le cadre d'un développement durable et concerté, au travers d'actions ponctuelles et transversales.

Ce portefeuille s'inscrit en amont d'autres actions structurantes pour le développement économique et commercial du centre ville, la mise en place de partenariats public-privé, ainsi qu'en termes d'image et de notoriété.

- Implantation d'un hôtel 4 étoiles (80 chambres) avec salles de colloques et séminaires ;
- Réalisation de projets immobiliers privés ;
- Restructuration et nouvelle dynamique commerciale ;
- Mise en place d'un plan qualité et de gestion du centre ville ;
- Mise en réseau du cœur historique de Tournai avec différentes villes aux échelles européenne, wallonne, hennuyère, wallonne picarde et transfrontalière.

Revitalisation et valorisation touristique du centre ville de Lessines



La réappropriation par la population des espaces abandonnés du centre ville, leur réaffectation structurée et la relance de la dynamique commerciale du centre urbain constituent l'objectif de ce portefeuille de projets. Il s'agit de mener une opération de revitalisation urbaine de grande envergure, doublée de mesures destinées à promouvoir le développement commercial du centre ville, et de poursuivre l'aménagement touristique de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose afin de favoriser le redéploiement économique de la ville.

Un programme de revitalisation du centre et de reconquête/valorisation de la Dendre, de ses berges et des anciens bâtiments désaffectés qui la jouxtent contribuera fortement à dynamiser l'activité économique, touristique et culturelle de la ville. Une mission de cadrage de l'ensemble des enjeux liés à revitalisation du centre ville a d'ores et déjà été lancée.

Les actions suivantes composent ce portefeuille de projets :

- Volet 1. Valorisation patrimoniale, touristique et culturelle de l'Hôpital Notre Dame à la Rose ;
- Volet 2. Valorisation de l'axe majeur (Grand Rue) ;
- Volet 3. Revitalisation du quartier Dendre Sud.

La réorganisation territoriale en profondeur du centre constitue un projet ambitieux et décisif pour assurer l'équilibre économique et social, pour redynamiser le commerce local, pour revaloriser l'image et pour attirer de nouvelles activités à caractère touristique, culturel, et associatif.

Tremplin pour Péruwelz

Le projet vise, à travers un aménagement urbain, à valoriser l'attractivité de Péruwelz, tant à l'égard des consommateurs que des touristes, des résidents ou des industries, au travers plusieurs actions regroupées en volets :

- Volet 1 « Revitalisation urbaine du cœur de ville » ;
- Volet 2 « Pôle touristique de Bon-Secours » ;
- Volet 3 « Axe de pénétration majeur » ;
- Volet 4 « Structuration et promotion touristique ».



D. Participation aux dynamiques transfrontalières de développement

Conférence Permanente Intercommunale Transfrontalière (COPIT)

Pour rappel, la COPIT regroupe Lille Métropole Communauté Urbaine et les intercommunales belges WVI, LEIEDAL, IEG et IDETA. En 2007, les intercommunales membres de la COPIT ont initié un processus qui conduira à la dissolution de la COPIT, avec l'avènement de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (cf. infra). La perspective de cette dissolution n'a cependant pas empêché la COPIT et ses partenaires de continuer à tenir des réunions transfrontalières.

Le travail de la COPIT en 2007 a principalement porté sur la réalisation d'un rapport d'activités final, ainsi qu'un soutien à la démarche de création de l'Eurométropole.

Développement

Coopération Métropolitaine (COMET)

IDETA a participé au projet de l'Aire de coopération métropolitaine de Lille, en réponse à l'Appel à coopération métropolitaine (COMET) lancé par l'Etat Français. Ce projet vise à améliorer le rayonnement européen des métropoles françaises.



La candidature de l'Aire de coopération métropolitaine de Lille à laquelle adhère pleinement IDETA (avec 17 autres Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) est l'un des 15 projets à avoir été retenus. Fin 2005, huit groupes de travail thématiques ont été créés afin de définir les propositions de projets qui seront développés par la suite.

L'intercommunale IDETA s'est impliquée dans plusieurs groupes (mobilité, Trame Verte et Bleue, communication et marketing...) de travail et était leader d'un groupe concernant la créativité. Sur ce thème, un séminaire a été co-organisé par IDETA à Kortrijk en mai 2007. Ce séminaire participatif et interactif a réuni près de 40 participants et a permis de définir plus avant les attentes relatives à la plate-forme de créativité.

Les travaux du groupe de travail technique ont également porté sur la mise en place d'une structure juridique réunissant les partenaires impliqués dans la démarche. Cette structure prendra la forme d'une Association de droit français.

Groupe de Travail Parlementaire Franco-belge (GTPFB)

En 2005, un Groupe de travail parlementaire franco-belge (GTPFB) a été créé à l'initiative de l'Etat Français.

Composé de six parlementaires français, ce groupe avait pour mission d'identifier les obstacles législatifs, réglementaires et administratifs à la coopération transfrontalière et d'énoncer les moyens de les surmonter, de définir les expérimentations utiles pour tester certaines propositions, et enfin de proposer une nouvelle forme de gouvernance pour l'agglomération transfrontalière autour de Lille-Kortrijk-Tournai.



Les Intercommunales IDETA et LEIEDAL ont été chargées de l'animation du versant belge du secrétariat technique du GTPFB. Cette mission s'effectuait en étroite collaboration avec le Consul Général de Belgique à Lille. En 2007, les parlementaires se sont réunis à deux reprises. De plus, le GTPFB a organisé plusieurs réunions de travail sur les thématiques retenues.

Outre la participation au secrétariat technique, les services d>IDETA ont également collaboré au recensement des freins à la coopération transfrontalière, notamment sur les problématiques des crématoriums, de la mobilité, des transports, du développement économique et des postes frontières.

Mise en place d'une structure de gouvernance pour la métropole transfrontalière

IDETA a participé activement au processus de définition et de création d'une nouvelle forme de gouvernance pour l'agglomération transfrontalière autour de Lille-Kortrijk-Tournai. Le pôle Développement territorial a tenu un rôle moteur dans les nombreuses réunions de concertation qui se sont tenues à différentes échelles géographiques.

Plusieurs accords importants ont pu être engrangés dans le processus de création de cette structure de gouvernance, notamment à propos des missions, de la forme juridique, du lieu du siège juridique, du budget, de la répartition des sièges au sein des organes.

Pour mémoire, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai se décline désormais comme un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), personnalité juridique créée par le règlement européen du 5 juillet 2006 pour faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre ses membres. L'agglomération franco-belge constituée autour de Lille représente dès lors la plus grande agglomération transfrontalière européenne avec une population de plus de 2 millions d'habitants, répartie sur la région de Lille Métropole, le sud de la Flandre occidentale et la Wallonie picarde. Le territoire précis concerné par l'Eurométropole sera en France, Lille Métropole

Communauté Urbaine (regroupant 85 communes), et en Belgique, les communes des arrondissements de Ath, Ieper, Kortrijk, Mouscron, Roeselare, Tielt et Tournai, ainsi que les communes de Lessines, Silly et Enghien.

L'Eurométropole réunit tous les acteurs du développement de cette métropole franco-belge. Sa création doit permettre de promouvoir et de soutenir une coopération transfrontalière efficace et cohérente en étant un lieu :

- Assurant le débat politique et servant d'interface inter-institutions en rassemblant l'ensemble des compétences nécessaires ;
- Produisant de la cohérence transfrontalière à l'échelle de l'ensemble du territoire ;
- Facilitant et réalisant des projets traduisant la stratégie de développement à élaborer en commun ;
- Rendant plus aisées les pratiques des habitants et opérateurs économiques de la métropole franco-belge.

L'objectif poursuivi par les partenaires a été que cette structure permette de dépasser les freins législatifs, réglementaires et administratifs qui pénalisent la coopération transfrontalière dans les domaines suivants :

- Planification, urbanisme, aménagement ;
- Enseignement, formation ;
- Transports, déplacements et télécommunications ;
- Santé, médico-social ;
- Emploi, fiscalité, développement des entreprises ;
- Eau et environnement ;
- Sécurité.

En outre, ce lieu de dialogue devra abriter une concertation indispensable à des prises de décisions plus cohérentes de part et d'autre de la frontière. L'Eurométropole devrait de la sorte dynamiser le développement socio-économique de cet espace transfrontalier, et permettre la création d'activités bénéfiques à l'emploi.

La contribution annuelle des membres a été répartie à parité entre la France et la Belgique. La part de l'intercommunale IDETA a été arrêtée à 4,286 %. Ces principes d'organisation ont fait l'objet d'une convention de coopération, en vue de la création du GECT. Comme le règlement européen l'impose, ces principes ont ensuite été intégrés dans les statuts du Groupement. Ces deux documents ont été approuvés par les différents membres du GECT - ce fut le cas pour IDETA lors de son Conseil d'Administration du 7/11/2007.

Programme Interreg IVa

Le programme Interreg IV est l'une des composantes du FEDER et vise à renforcer la cohésion entre les états membres au sein de l'Union Européenne. Le volet « IVa » concerne la coopération transfrontalière.

Le pôle Développement Territorial a procédé à une analyse précise du programme opérationnel « Interreg IVa », ce qui a permis d'identifier différents projets transfrontaliers qui pourraient être menés par IDETA. Par la suite, l'intercommunale a organisé une première rencontre avec le Cabinet du Ministre-Président wallon, la Direction des Fonds Européens du Ministère de la Région Wallonne et l'Equipe Technique Interreg afin de présenter l'ensemble des projets susceptibles d'être déposés dans le cadre des Programmes « Convergence » et « Interreg IVa ».

Le Pôle Développement Territorial a pris en charge la réflexion en vue de la définition de deux projets de coopération transfrontalière. L'un portait sur la promotion territoriale tandis que l'autre sera le prolongement du projet CTDIC (cf. supra). Le premier projet identifié n'a finalement pas été déposé dans le cadre du programme Interreg, le second a quant à lui été déposé suite au premier appel à projets lancé par les autorités gestionnaires du programme Interreg IVa.

Autres projets de coopération transfrontalière

Durant le premier semestre 2007, l'intercommunale a poursuivi sa collaboration avec le Parc Scientifique de la Haute-Borne dont elle est actionnaire. Une rencontre entre les services opérationnels de la Haute Borne et les Pôles « Immobilier » et « Bureau de Projet » a également été organisée.

Cette rencontre a débouché sur quelques échanges de bonnes pratiques et des pistes de coopération future.

Le pôle a également collaboré à la définition de la partie transfrontalière du Projet de Région établi sous l'égide du Conseil de Développement de Wallonie Picarde.

Développement

E. Assistance aux communes en matière de mobilité

En matière de développement territorial, l'Intercommunale souhaite contribuer à une approche globale de la mobilité et de l'accessibilité à l'échelle des territoires des communes qui la composent.

En 2007, ce volet de ses missions s'est concrétisé sous plusieurs aspects au sein du pôle Développement territorial.

À l'échelle territoriale

L'élaboration du Schéma d'Accessibilité et de Mobilité pour la Wallonie picarde (SAMWP) a débuté en février. Cette mission a été confiée au bureau français EGIS Mobilité, basé à Wasquehal. Ces premiers mois d'étude ont été consacrés à la réalisation d'un diagnostic détaillé de la mobilité et de l'accessibilité des pôles d'intérêt régionaux et périphériques, notamment les pôles d'emplois que sont les parcs d'activités, et pour les différents modes de transports (routier, collectif, ferroviaire, fluvial, doux).

Le comité de pilotage s'est réuni à deux reprises pour valider la méthodologie proposée et le diagnostic posé. Le suivi continu de l'auteur de projet est assuré par le comité de suivi (MET, IDETA, IEG).

En parallèle, IDETA a contribué aux réflexions du Conseil de Développement de la Wallonie picarde sur cette thématique et a participé aux réflexions du Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation (CSEF) de Tournai-Ath-Lessines en matière de mobilité des travailleurs, notamment par la participation au séminaire : « Echange de bonnes pratiques en matière de mobilité pour l'emploi ».



À l'échelle locale

Les travaux du pôle portent également sur l'accompagnement des communes au cours de l'élaboration d'une stratégie locale (Plan Communal de Mobilité). En 2007, le pôle Développement territorial a participé au comité de pilotage du PCM d'Enghien.

Le pôle assure également la gestion de projets de mobilité de rayonnement régional. Déclinés en 2007, il s'agit des dossiers suivants :

- Amélioration de l'accès à Paradisio : les contacts ont été pris avec l'administration communale de Brugelette, les administrations régionales, les Ministres compétents et les gestionnaires du Parc Paradisio afin de dégager rapidement une solution technique et financière adaptée aux enjeux de développement liés à la croissance des activités de Paradisio ;
- Amélioration de la liaison A8-Lessines (N56) : le projet de contournement de Lessines depuis la sortie 29 de l'E429 a été intégré au portefeuille de projets introduit auprès de la Région wallonne dans le cadre des demandes de financements européens FEDER. Ce volet du portefeuille de projets a été traité au sein du pôle Développement territorial ;
- Amélioration de la traversée de Brunehaut : à la demande de la commune de Brunehaut, IDETA a préparé et participé aux réunions de concertation entre la commune et les carriers.

À l'échelle transfrontalière

Le pôle Développement territorial a été associé aux groupes de travail et au comité politique mis en place par LMCU dans le cadre de la révision de son Plan de Déplacement Urbain (PDU). Il a également participé au groupe de travail « Transports et déplacements » mis en place dans le cadre de l'appel à Coopération Métropolitaine (COMET).

F. Assistance aux communes en matière de développement rural

L'intercommunale IDETA a pour mission de soutenir les communes affiliées dans leurs initiatives de développement local. Cette approche est menée notamment par le biais de l'expertise dont dispose le pôle Développement territorial en matière de développement rural.

Conseil et assistance aux communes

Le pôle Développement territorial accompagne les communes dans leur démarche de développement rural en les conseillant en matière de procédure, de méthodologie et en identifiant les bénéficiaires de l'opération pour la commune. En 2007, Celles, Rumes mais aussi Estaimpuis ont pu bénéficier d'indications sur les démarches à entreprendre, les contacts utiles et les préalables au lancement d'une opération de développement rural.

Programmes Communaux de Développement Rural

Des offres ont été remises pour les communes de Pecq, Leuze-en-Hainaut, Péruwelz, Rumes et Estaimpuis, qui avaient marqué leur intention de lancer ou, pour certaines, relancer une opération de développement rural. Forte de l'expérience acquise au fil des précédentes missions, IDETA a été désignée en tant qu'auteur de projet pour Pecq, Péruwelz et Rumes. La mission pour Pecq a débuté en juin 2007, tandis que celles relatives à Péruwelz et Rumes débuteront en 2008.

Soutien aux Parcs naturels: Agriculture performante et amélioration des ressources naturelles (mesures agri-environnementales)

Dans le cadre de l'arrêté du 28 octobre 2004 relatif à l'octroi de subventions agri-environnementales, l'Intercommunale IDETA bénéficie depuis fin 2004 d'une convention avec la Région wallonne, visant d'une part à fournir les avis conformes requis par l'arrêté susmentionné, d'autre part à poursuivre la mission de conseil et d'assistance aux agriculteurs, dévolue aux Parcs naturels.

Pour la période 2007-2008, 1,5 ETP sont financés dans les Parcs naturels du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut. Le pôle Développement territorial assume la gestion administrative et la collecte de données liées à cette convention.

G. Assistance aux communes en matière d'aménagement du territoire

Conseil et assistance aux communes

Si certaines communes ont réuni les ressources humaines endogènes nécessaires à la maîtrise des procédures administratives définies par le CWATUPE, et en assurent la mise en œuvre, la plupart des entités du territoire d'IDETA, vu leur taille, se sentent démunies face à la diversification des acteurs et des nouvelles stratégies de développement. Le pôle Développement territorial a été régulièrement sollicité en 2007 en termes d'assistance technique, d'expertise ou d'accompagnement méthodologique.

En outre, les missions entamées par IDETA lors des précédentes périodes se sont poursuivies. Comme pour le développement rural, IDETA a poursuivi sa mission de conseil des communes en matière de procédure, de méthodologie, etc.

Réalisation de plans communaux d'aménagement



En 2007, le PCA du quartier Beaubourg, à Ellezelles a abordé une phase importante de son élaboration. Il s'agit d'une procédure destinée à créer un nouveau quartier d'habitat dans le noyau du village, quartier qui abritera par ailleurs le CACS (Centre d'accueil de colloques et séminaires). En 2007, les plans de destination et plan masse ont été réalisés, approuvés par le Conseil communal et soumis pour avis à la CRAT et au CWEDD. Aucun avis défavorable n'a été émis. Un rapport sur les incidences environnementales a été réalisé par le Bureau Survey et Aménagement. Fin 2007, le PCA est entré en phase de finalisation : un plan d'expropriation a été réalisé et le dossier est prêt pour l'enquête publique.

Développement



Le PCA « Dendre Sud » de Lessines a vu sa procédure d'élaboration influencée par des facteurs exogènes à plusieurs reprises en 2007. Il s'agit ici d'un plan relatif à la reconfiguration du quartier Dendre-Sud et de la friche Amphabel, à des fins de logement, d'aménagement d'espaces publics et de surfaces commerciales.

En effet, un bureau d'étude a été désigné en juin 2007 par la Commune afin d'élaborer un schéma global de structuration du territoire communal. Le caractère « macro » de ce type d'étude la situe de toute évidence bien en amont d'une intervention ciblée sur une partie réduite du périmètre urbain telle que le PCA « Dendre Sud ». Le pôle Développement territorial s'est donc vu contraint d'intégrer ces réflexions à l'étude du PCA en cours.

En parallèle, un projet de revitalisation urbaine a été établi par l'intercommunale en partenariat avec la Commune dans le cadre du programme Convergence FEDER 2007-2013 (cf. supra). Les délais d'élaboration du PCA ont donc été revus en conséquence.

La réalisation d'un plan masse et d'un schéma d'urbanisation a néanmoins significativement progressé fin 2007.

Expertise en matière d'aménagement et de structuration du territoire

Enfin, l'expertise du pôle Développement territorial s'est principalement concentrée en 2007 sur le SRPE (Site de réhabilitation paysagère et environnementale) « Brosserie » de Tournai.

L'intercommunale a collaboré aux différentes phases d'analyse avec la Région wallonne, à savoir l'étude historique par le CHST (Centre d'histoire des sciences et des techniques - ULG) et l'étude de risque par l'ISSEP (Institut scientifique de service public). En accord avec la Ville de Tournai, IDETA a proposé la clôture du dossier.

H. Communication et marketing territorial

Promotion de l'image du territoire

Qu'il s'agisse du soutien logistique qu'apporte l'intercommunale au Conseil de développement Wallonie picarde, ou de la promotion des candidatures de villes déposées à l'occasion de l'appel à projets « Convergence Hainaut », IDETA a également assumé une partie de la promotion de l'image du territoire : suivi de l'organisation des forums publics de Wallonie picarde, conférences de presse (Cathédrale de Tournai, Lessines), élaboration de dossiers de presse, organisation d'un voyage d'études à Albi (début 2008)...

Le marketing territorial et la communication relative au « Projet de Région Wallonie picarde 2025 » ont été cadrés dans un plan de communication élaboré en 2007, mais à mettre en œuvre en 2008. Dans l'intervalle, IDETA a par ailleurs piloté un groupe de travail issu du Conseil de développement, et assuré le suivi d'un marché public lancé afin de doter la Wallonie picarde d'une nouvelle identité visuelle : un logo, et une charte graphique. Ce marché devait être clôturé lors des tous premiers jours de 2008.

Promotion de l'image d'IDETA

Mission principale du chargé de communication (entré en fonction le 16 février 2007), la promotion de l'image de l'intercommunale a été assurée par plusieurs moyens, en 2007. En effet, la perception de l'intercommunale dans l'inconscient collectif de la Wallonie picarde était semble-t-il passablement écornée, voire obscurcie, au fur et à mesure que ses missions s'étendaient et ses projets se multipliaient.

Plusieurs publics ont dès lors été ciblés par des actions de communication variées, dans un but quasi didactique : qu'est-ce qu'IDETA, quelles sont ses missions... Toutes ces actions étaient encadrées par un plan de communication, élaboré dès les premiers mois de l'année. A cet effet, le chargé de communication a travaillé en lien étroit avec les coordinateurs de pôles afin d'intégrer les besoins de chacun dans cette mission désormais mieux structurée à l'échelle d'IDETA. Par ailleurs, intégré au Plan stratégique 2008-2010, ce plan de communication trace des pistes pour la réalisation de nouveaux supports de promotion, et balise une stratégie pour les trois années à venir.

Les conseils communaux

Dès son arrivée, le chargé de communication a entrepris la compilation de nombreuses informations relatives à l'intercommunale afin d'en brosse un portrait le plus détaillé et actuel possible, portrait sous forme de diaporama qui



a été présenté lors de 17 réunions de conseils communaux. Il s'agissait de parfaire la connaissance qu'ont les élus locaux de leur intercommunale, et donc de conforter, voire parfois de rétablir le lien entre l'outil intercommunal et les assemblées communales. A chaque présentation, un focus plus spécifiquement dédié à l'action (passée, actuelle ou en projet) d'IDETA sur le territoire de la commune a été projeté. Dans une même démarche, deux présentations préalables du plan stratégique 2008-2010 ont été réalisées à l'attention des communes, en amont de l'Assemblée générale de fin décembre au cours de laquelle ce texte a été avalisé.

Les entreprises du territoire

Un portrait des services de l'intercommunale IDETA, plus orienté vers les centres d'intérêts économiques, a également été réalisé afin de servir de support aux trois réunions « Les entreprises rencontrent les entreprises », organisées par le pôle de stimulation économique. A cette occasion, l'intercommunale a également présenté les dernières sociétés implantées sur les zones d'activités dont elle assure la gestion.

Le grand public

En appui à ces actions, une politique stratégique, planifiée, et quasi systématique de médiatisation (communiqués, conférences et visites de presse, dossiers) a été menée à chaque moment où des projets et chantiers atteignaient des phases importantes, notamment lorsque l'intercommunale mettait sur pied des réunions publiques, prévues ou pas par la législation, d'ailleurs. Citons ainsi les procédures liées à la réalisation des zones prioritaires Tournai-Ouest III, Ath-Ghislenghien III, Leuze-Europe II, Pecq-Pont Bleu, des zones de Rebaix, Champ Lionne et Polaris, des projets de crématorium, des parcs éoliens ELSA et Leuze-Europe, du portefeuille de projets déposé en vue du programme Convergence...

Des visites et événements extérieurs ont également nécessité la réalisation de supports promotionnels, telles qu'une venue en nos locaux d'entrepreneurs flamands, d'une délégation polonaise à Ath et Enghien, ou la présence d'IDETA au colloque Seine-Nord organisé en mai à Tournai. Parallèlement, l'intercommunale a également contribué à la bonne marche de l'application informatique « Parcs », en lien avec Wallonie Développement : il s'agit d'un inventaire interactif, à l'échelle wallonne, des parcs d'activités présents sur le territoire.

Prise dans son acception la plus large, le grand public comprend également les cibles entrepreneuriales hors territoire, que l'intercommunale tente de capter en vue d'un investissement en Wallonie picarde. Outre la prospection pure, qui relève des missions du pôle « Immobilier d'entreprises », des efforts, principalement publicitaires, ont été concentrés sur la promotion du parc d'activités Qualitis (Enghien) au travers d'encarts conçus, traduits et mis en page en interne. Ces encarts ont été insérés dans le supplément MIPIM 2007 du magazine Trends Tendances, ainsi que dans l'édition 2008 du répertoire New Business. Par ailleurs, la réalisation (initiée fin 2006) de la brochure promotionnelle et du CD-Rom interactif relatifs au parc Qualitis, a également été encadrée en 2007 par le chargé de communication. Ces deux outils devaient être disponibles à l'aube de l'exercice 2008.

Le personnel de l'entreprise IDETA

Sur un plan humain, l'échelle de l'intercommunale ne cessant de croître, la communication interne s'avère désormais être un défi crucial. Il y va de la cohésion de l'équipe d'IDETA et de sa perception des enjeux de développement qu'ils concourent, toutes et tous, à atteindre. Il s'agit donc également de l'une des missions dévolues au chargé de communication. Celui-ci a ainsi mis en place une démarche-réflexe d'information de l'intégralité du personnel par l'édition d'une newsletter (à deux reprises), présentant notamment les nouveaux arrivants, mais également au travers de l'envoi constant – et préalable à leur diffusion vers l'extérieur – des communiqués et dossiers de presse édités pour le compte de l'intercommunale.

Les internautes (toutes cibles confondues)



Une réflexion a été menée en 2007 pour évaluer l'offre actuelle (fond, forme, services) du site internet d'IDETA, pour le comparer avec d'autres sites au travers d'un benchmarking, pour cerner les besoins des différents pôles exprimés vis-à-vis de l'outil internet, et enfin, pour ébaucher et mûrir les réponses techniques qui pouvaient être apportées. Ce travail a débouché sur la confection d'un cahier de charges qui sera suivi d'un marché public lancé courant 2008. Un listing assez complet des prestataires internet éventuels a également été compilé en vue d'un appel d'offres le plus large. Afin de bénéficier des effets d'échelle, ce dernier pourrait être couplé aux marchés initiés par la Maison du Tourisme en matière de plateformes internet.



Développement

Conclusions

Comme le laissent entrevoir ces quelques lignes, qu'il s'agisse de la diffusion de l'image de l'intercommunale ou de la promotion du territoire dont celle-ci assure le développement, les chantiers de communication sont nombreux, et seuls quelques premiers coups de pioche ont pu être donnés lors de l'année 2007 : ces esquisses tracent toutefois la voie à suivre pour les prochains exercices, voie traduite dans les projets du Plan stratégique 2008-2010 mais qui pourrait s'étoffer d'idées nouvelles.

Toutes devront concourir à un objectif primordial : qu'au travers d'une image plus claire et transparente de l'intercommunale IDETA, la population de Wallonie picarde puisse s'approprier et assumer l'attractivité de son territoire, et donc les chantiers qui doivent y être menés pour assurer son développement harmonieux. Avec un corollaire : que les habitants, acteurs institutionnels et investisseurs hors territoire connaissent mieux la Wallonie picarde et ses atouts.

Stimulation économique

A. Contexte stratégique



La politique de rationalisation des services aux entreprises, définie par le Gouvernement wallon dans le cadre du Plan Marshall, a donné naissance à l'ASE - Agence de Stimulation Economique.

Au travers d'un contrat de gestion signé en mai 2007, celle-ci a reçu du gouvernement différentes missions, dont l'objectif vise à rendre plus efficaces et plus efficientes les actions d'animation menées par les opérateurs auprès des entreprises. La concertation avec les principaux opérateurs et la coopération entre acteurs sont des piliers sur lesquels s'appuie l'ASE. Cette communication et ces échanges s'effectuent par l'intermédiaire des SLC, Structures Locales de Coordination, associations légères, sans personnel supplémentaire, qui sont des lieux dans lesquels les opérateurs peuvent dialoguer et élaborer en commun des actions cohérentes.

La SLC Ouest Hainaut est hébergée et gérée par La Maison de l'Entreprise, laquelle a été agréée officiellement pour ce faire par les autorités wallonnes le 3 mai 2007.

L'intercommunale IDETA est membre effectif de la SLC, elle a d'ailleurs participé activement à l'élaboration du programme pluriannuel d'actions introduit à l'ASE en juillet 2007.

Les projets initiés par IDETA seront financés par le Programme Convergence dès 2008 et sont articulés autour des axes suivants :

Axe 1 : Savoir → Sensibilisation et information des PME et TPE

Axe 3 : Différencier → Accompagnement individualisé des PME et TPE

Axe 4 : Développer → Implémentation d'actions pilotes TIC
Orientation stratégique des entreprises

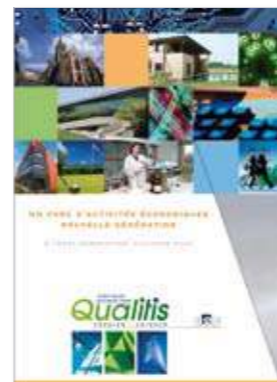
Axe 5 : Coordonner → Accompagnement des entreprises au sein de l'espace « Wallonie-Bruxelles-Flandre »

B. Plateforme servicielle / Phasing-out de l'Objectif 1

Outre le travail de développement de projets pour la période 2008-2013 décrit ci-avant, le Pôle de Stimulation économique a poursuivi, et clôturé pour certaines d'entre-elles, les missions liées au Phasing-out de l'Objectif 1.

A ce propos, soulignons la réalisation des actions suivantes :

1. Information et sensibilisation des entreprises



A ce titre, il convient ici de mentionner l'importance du partenariat noué depuis 2007 avec la Chambre de commerce et d'industrie Wallonie picarde, en matière de relationnel vis-à-vis des entreprises. En effet, à trois reprises en 2007, l'intercommunale et la CCIWapi ont convié, de concert, les sociétés du territoire.

Des séances d'information ont été organisées sur l'ensemble du territoire, avec comme objectif de présenter les services d'accompagnement de l'intercommunale, de stimuler les rencontres inter-entreprises et de détecter les besoins des PME. Des opérations d'e-mailing ont également été réalisées afin de sensibiliser les entrepreneurs quant aux nouveaux dispositifs d'aides et incitants publics initiés par la Région wallonne.

Nombre de mailings réalisés	15
Nombre de séances d'informations organisées	5
Nombre d'entreprises présentes aux séances	211
Nombre de contacts établis (Besoins identifiés)	287

2. Accompagnement et orientation stratégique des entreprises

L'équipe de stimulation économique a mis ses compétences au service des PME qui souhaitent bénéficier d'un encadrement individuel, que ce soit pour introduire un dossier d'aide publique ou accomplir une démarche administrative liée à un projet de développement.

Nombre d'entreprises bénéficiaires d'un accompagnement	47
--	----



Suite à la réorganisation de l'association Agrofood Valley, l'intercommunale IDETA a soutenu la constitution d'un groupe de travail chargé d'initier des actions d'animation et de promotion du secteur agroalimentaire. Ce groupe est composé des opérateurs économiques locaux ainsi que de représentants d'entreprises.



C'est dans ce cadre que le Pôle de Stimulation économique d'IDETA a présenté le projet « Passeport Compétitivité » dont la coordination a nécessité le recrutement d'un animateur économique, qui est dès lors entré en fonction depuis début octobre 2007, tandis qu'un marché de services était attribué, après consultation au cours de la même période, à la société Cohésium. Celle-ci est chargée d'épauler le Pôle de Stimulation économique dans la mise en œuvre du dispositif « Passeport Compétitivité » et faire apport de son expertise en conseil et coaching dans les différentes phases de l'action :

Phase 1 - Etude cartographique des besoins des entreprises agroalimentaires

Phase 2 - Accompagnement en coaching - conseil générique

Phase 3 - Accompagnement personnalisé

Phase 4 - Evaluation de l'action/Recommandations

Nombre d'entreprises et petits producteurs sensibilisés à l'action « Passeport Compétitivité » (4 ^{ème} trimestre 2007)	47
--	----

C. L'animation économique dans une optique transfrontalière



Pour le Centre Transfrontalier de Développement Industriel et Commercial (CTDIC), 2007 est la dernière année de la programmation INTERREG 3. Lors de l'année 2007, le CTDIC a donc poursuivi ses missions de conseil direct à l'attention des PME désirant se développer commercialement en France. Le CTDIC a dans ce cadre réalisé les actions suivantes :



- Mise sur pied des «rencontres transfrontalières»

Nombre de rencontres organisées	14
Nombre de participants	371

- Publication de fiches techniques à destination des PME
- Accompagnement des entreprises en direct

Nombre d'entreprises accompagnées	96
-----------------------------------	----

- Accompagnement des entreprises sur des salons

Nombre d'entreprises accompagnées au salon international des marques de distributeurs alimentaires - MDD/Paris	8
--	---



Après avoir élaboré plusieurs actions à destination du secteur agro-alimentaire (guide d'excellence du Hainaut occidental et de la Métropole lilloise, séminaires sur la traçabilité, publication d'une étude sur le référencement en grande distribution, participation au salon Tavola, séminaire sur l'emballage...), le CTDIC a réalisé un guide sur le secteur de l'emballage agroalimentaire.

En matière de communication, le vecteur Internet a été privilégié :

- mise à jour et alimentation du site Internet en informations transfrontalières à destination des PME
- mise en ligne d'un répertoire des entreprises du secteur agroalimentaire ainsi que des résumés de nos séminaires.

Nombre de visiteurs sur le site www.ctdic.org	57 052
--	--------

Des actions spécifiques ont également été entreprises afin d'établir une évaluation quantitative et qualitative des actions menées depuis 2002. Cette évaluation réalisée par un bureau externe spécialisé s'est avérée utile comme base à la réflexion préalable au dépôt d'un projet transfrontalier, dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds structurels européens.



Lors du second semestre 2007, un nouveau projet a ainsi été déposé auprès de la Région wallonne afin de pouvoir inscrire cette initiative dans le cadre du programme Interreg IV, «Coopération territoriale européenne» France - Wallonie - Vlaanderen. Le projet tripartite a été déposé sous le nom de «CTE - Go Kmo's - Centre Transfrontalier des Entreprises - Grensoverschrijdend Ondernemerscentrum voor Kmo's». Celui-ci réunit 13 opérateurs de part et d'autre de la frontière et IDETA s'est positionnée en tant que chef de file pour la durée du programme (2008 - 2011).

Aux cinq partenaires du projet initial CTDIC (IDETA, La Maison de l'Entreprise, le BEP, IDELUX et la CCI Lille Métropole) sont venus s'ajouter quatre partenaires français (la CCI du Valenciennois, la CCI des Ardennes, la Maison des Entreprises de la Thiérache et de la Serre et l'Incubateur de l'Ecole des Mines de Douai), trois wallons (Hainaut Développement, IEG et IGRETEC) et deux flamands (Unizo Zuidwest Vlaanderen et Unizo International).

Le projet CTE - Go Kmo's visera désormais à proposer un accompagnement optimal pour les PME désirant se développer de l'autre côté de la frontière, tout en veillant à supprimer les doubles emplois éventuels afin d'apporter une meilleure lisibilité des actions auprès du monde économique. Suite à l'arrivée de nouveaux opérateurs, de nouveaux services (notamment dans le domaine de l'innovation, des TIC et des marchés publics) seront proposés aux PME.

Les services qui ont été identifiés en vue d'être proposés dans le cadre du CTE - Go Kmo's peuvent être répartis en sept actions distinctes :

- **Action 1: Innovation**

Il s'agit d'échanges d'expériences entre opérateurs pour favoriser l'innovation des entreprises (au sens large) et à stimuler l'esprit d'innovation dans la démarche transfrontalière

- **Action 2: TIC**

Il s'agit ici de dynamiser les échanges transfrontaliers par des séances d'information sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la mise en place d'outils de marketing internet ciblés favorisant le développement de l'autre côté de la frontière.

- **Action 3: Encadrement des entreprises**

Cette action consiste en l'appui au développement commercial de l'autre côté de la frontière et en des conseils dans les démarches transfrontalières des PME, avec possibilité de soutien de consultants spécialisés.

- **Action 4: Rencontres transfrontalières**

Durant le projet, il est également prévu l'organisation et l'animation de séminaires et de manifestations (B2B ou avec des experts) visant à informer, conseiller et favoriser les échanges entre PME de part et d'autre de la frontière.

- **Action 5: Valorisation des savoir-faire**

L'objectif est ici de mettre en avant des filières représentatives de la zone transfrontalière, via notamment la réalisation de guides d'excellence transfrontaliers, la mise à disposition d'emplacements ou visites conjointes sur salons.

- **Action 6: Marchés publics**

Cette action consiste principalement en la sensibilisation, le conseil, l'accompagnement et la constitution de grappes transfrontalières de PME dans le but de répondre à un marché public de manière conjointe ou de l'autre côté de la frontière.

- **Action 7: Communication**

Services stratégiques

A. Contexte stratégique

Le pôle « Services Stratégiques » a pour mission d'assurer la gestion administrative de l'Intercommunale et de coordonner les différents domaines financiers, juridiques et de gestion des ressources humaines.

Force est de constater que les activités de l'Intercommunale ont pris un essor important dans le courant de l'année 2007. Il est à noter, par exemple, que le nombre de nouveaux engagés s'est vu croître de l'ordre de 34%. Cela constitue notamment la conséquence d'une stratégie d'internalisation des compétences, de la programmation des départs et d'un besoin plus important de compétences spécifiques (juriste,...).

Eu égard à la stratégie développée par l'Intercommunale sur les trois prochaines années, le pôle a initié des changements structurels et organisationnels : il s'agissait en effet d'optimiser les procédures internes, d'assurer une allocation optimale des ressources humaines et financières et de proposer des outils de gestion adéquats.

En conformité aux dispositions du décret du 19 juillet 2006, l'Intercommunale a également défini dans son plan stratégique et dans sa gestion courante des indicateurs de suivi permettant un pilotage plus adéquat de la structure.

B. Volet Financier

Gestion Financière et trésorerie

Vu l'ampleur du programme d'investissements lancé en 2007, l'Intercommunale a défini une stratégie de financement spécifique à chaque secteur (Crématorium, Développement, Participation), l'objectif étant d'assurer une couverture optimale de projets (structure d'emprunt, coût de financement le plus faible possible).

Dans le cadre de la programmation 2008-2010, les besoins et disponibilités de chacun des secteurs et sous-secteurs ont été analysés. Sur cette base, il a été proposé de décloisonner la trésorerie afin d'assurer une plus grande flexibilité de financement à des conditions avantageuses par rapport aux conditions du marché. Une convention précisant les termes relatifs aux prêts inter-secteurs a dès lors été mise en place. Toutefois, ce décloisonnement n'était pas suffisant pour équilibrer la trésorerie à long terme. Le recours à d'autres sources de financement s'est avéré nécessaire. C'est pourquoi, un appel à l'emprunt a été approuvé par le Conseil d'administration en date du 7 novembre 2007.

Comptabilité générale et analytique

L'acquisition du logiciel YPSOS, système de gestion intégré (ERP), visait deux objectifs :

- permettre le suivi des dépenses et recettes liées aux projets réalisés par IDETA ;
- Mesurer les prestations des gestionnaires de projet et autres collaborateurs par projet.

Ce logiciel a permis de mettre en place une comptabilité analytique de suivi des projets en cours de réalisation. Un coût de revient direct ainsi qu'une rentabilité économique ou financière pourront désormais être calculés par projet.

Un travail de fond a par ailleurs été mené par la nouvelle équipe comptable afin de présenter une image la plus fidèle possible de la réalité économique d'IDETA.

L'intégration dans la comptabilité des schémas de consolidation de nouvelles structures telles que le Crématorium a été mise en place.

Les procédures de facturation ont été revues en vue de réduire le délai de paiement de nos fournisseurs et d'assurer une saine gestion de la trésorerie.

Contrôle de gestion

Le pôle Services Stratégiques a développé un reporting de gestion par l'élaboration d'un tableau de bord qui reprend les indicateurs relatifs aux volets suivants :

- Le stock
 - Le taux d'acquisition de terrain (m², €)
 - Le stock de terrains commercialisables
 - Les ventes de terrains réalisées / projetées
 - Les dossiers prospectus ouverts
- Les budgets par pôle
- La trésorerie par secteur
- Les indicateurs de satisfaction des communes et des entreprises (disponibles en 2008)
- Le taux d'activité par pôle
- Le taux de prestation par pôle

Ces indicateurs permettent le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de l'Intercommunale (disposition du décret du 19 juillet 2006) et sont déclinés au niveau de toute l'organisation.

En ce qui concerne le processus budgétaire, il a été largement suivi et développé en 2007. Les fiches budgets reprenant les prévisions budgétaires (frais de fonctionnement, besoins d'investissements, subventions,...) de chaque pôle ont été consolidées afin d'estimer le montant global des dépenses et recettes de l'Intercommunale en 2007 mais également sur la prochaine période de trois ans.

Ces fiches sont le résultat d'un processus transversal (bottom-up) permettant de collecter les informations de l'ensemble de la structure. Le suivi budgétaire se fait sur base trimestrielle.

Contrôle interne et audit

Le précédent mandat pour l'audit des comptes (comptes 2004, 2005 et 2006) ayant pris fin lors de l'Assemblée Générale de juin 2007, un nouveau mandat pour une période de 3 ans (comptes 2007, 2008 et 2009) a été attribué à la société Joiris-Rousseau. Outre sa mission de révision, le nouveau commissaire aux comptes est chargé d'évaluer, en collaboration avec le service financier d'IDETA, les procédures de contrôle interne et audit permettant de mesurer la performance des processus financiers mis en place.

Les règles d'évaluations et procédures comptables seront redéfinies et proposées à l'approbation des instances de gestion dans le courant du deuxième semestre 2008.

C. Volet administratif et juridique

Conformément au décret sur les Intercommunales du 19 juillet 2006, IDETA a mis en place les mesures imposées en 2007 principalement :

- la publication d'un règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) pour les organes de gestion
- la publication d'un code d'éthique et de déontologie

La gestion interne des dossiers litigieux et la coordination avec les spécialistes externes sont désormais assurées par le conseiller juridique de l'Intercommunale, engagé début 2007.

Une autre des missions du pôle Services Stratégiques est la gestion active des contrats d'assurances. Plus particulièrement, une évaluation de toutes les assurances et en particulier de l'assurance groupe a été réalisée par la société de consultance AON. Les résultats de cette évaluation ont été présentés en Comité de Gestion du 18 décembre 2006. La mise en application de la nouvelle politique en matière d'assurance groupe conforme à la LPC a dès lors pris effet en 2007. Le nombre de souscriptions a fortement augmenté, ce qui représente un coût non négligeable.



Développement

Par ailleurs, les autres contrats (incendie,..) ont vu leur couverture augmenter avec pour conséquence une inflation importante du coût des contrats.

Au niveau des droits réels, il est à souligner la mise en œuvre d'une politique active en matière d'acquisitions notamment par le biais de l'appui d'une société externe spécialisée dans l'expertise immobilière. La création d'une base de données reprenant tous les actes administratifs et les frais y afférant a également contribué à l'amélioration de la gestion et la coordination de ces matières. Le taux d'acquisition de terrains (ha) 2007 est de 97%.

D. Gestion des Ressources Humaines

L'emploi au sein de l'Intercommunale s'est vu fortement renforcé en 2007 : 15 nouveaux membres ont ainsi rejoint l'équipe IDETA au cours de l'exercice écoulé. Cette évolution est en parfaite cohérence avec le nombre croissant de projets initiés en 2007, mais également avec ceux planifiés dans le plan stratégique 2008 – 2010.

La réorganisation de la structure en différents pôles s'inscrit dans une volonté de définir un cadre de travail précis et d'optimiser les différents niveaux hiérarchiques.

Dans le même esprit, le pôle a mis en place une procédure d'évaluation du personnel sur base des résultats obtenus, au regard des objectifs définis dans les fiches-mission propres à chaque agent.

Le pôle a pour objectif de maintenir un investissement constant en matière de formation permanente. Chaque collaborateur s'est vu allouer un budget-temps à consacrer à la formation. Le taux de formation atteint en 2007 est de 55 %, ce qui est jugé insuffisant et fera l'objet d'un suivi plus précis en 2008.

E. Procédures et Qualité

Suite à une démarche de benchmarking en matière de « Total Quality Management » au sein d'autres Intercommunales, et par le biais de formation sur cette matière, il est apparu que la méthode de certification de type ISO9001 ne correspondait pas aux spécificités d'IDETA. Le pôle s'orientera donc vers un système de qualité selon le modèle CAF (Common Assessment Framework) mieux adapté aux métiers de l'Intercommunale.

Tourisme



La plupart des activités inscrites dans le plan d'actions 2007 de la Maison du Tourisme du Tournais ont été réalisées.

Ingénierie de projets

Au niveau de l'ingénierie de projets spécifiques, différents dossiers ont été gérés par le secteur Tourisme :

La mise en œuvre du programme de développement et de valorisation du Parc d'Enghien.

2007 est l'aboutissement du projet de la scène de spectacle extérieur sur l'étang du miroir. C'est également l'année de la concession du golf au secteur privé, en vue de développer, au sein du parc, un parcours 18 trous et d'adjoindre ainsi à Enghien une compétence paysagère complémentaire et une nouvelle dynamique d'exploitation.

Le pilotage de la valorisation de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose.

Les travaux de restauration se poursuivent et permettront, en 2008, d'ouvrir aux visiteurs une nouvelle aile scénographiée (pharmacie et cuisine), de réaliser les travaux d'aménagement intérieur pour permettre l'organisation d'expositions temporaires dans la grange et d'accueillir l'administration du centre culturel de Lessines dans les écuries.

La poursuite de la structuration du circuit d'interprétation du cœur historique de Tournai.

La mise en œuvre du circuit d'interprétation, hormis la « station » cathédrale, a été finalisée en 2007 avec notamment la réalisation d'un audiovisuel au sein du Fort Rouge qui dévoile l'histoire urbanistique de la ville.

La réalisation du jardin de la Maison des Plantes Médicinales à Flobecq.

Dans la continuité de la scénographie de la Maison des plantes médicinales et en lien avec la place, le jardin des plantes ainsi qu'un circuit d'interprétation ont été mis en œuvre en 2007.

Accompagnement des opérateurs publics, associatifs et privés

En parallèle à l'ingénierie de projets, le secteur Tourisme de l'Intercommunale a également accompagné les opérateurs touristiques publics, associatifs et privés dans leur démarche de développement, de réalisation de projets ou de mobilisation de moyens, comme par exemple : la mise en œuvre du volet tourisme du programme Leader + du Parc naturel du Pays des Collines, l'expertise sur des projets d'investissements privés, le renforcement de la scénographie de la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, la réflexion sur l'implantation du Musée de la Route sur le site Mahymobiles, la structuration du produit touristique de Bernissart, l'acquisition d'un système d'audio-guidage pour le musée de la Vie rurale de Huissignies, la réalisation d'une signalétique complémentaire dans quelques communes,...

Montage de dossiers européens et Région wallonne

2007 est également une année charnière entre les anciens et nouveaux programmes européens. Durant cette année, importante pour donner au territoire les moyens de ses ambitions et conformément au plan stratégique, différents projets ont été élaborés, en partenariat avec différents opérateurs, dans le cadre des programmes européens Convergence, Interreg IVa et Interreg IVb :

Programme Convergence

- Revitalisation du quartier « cathédral » de Tournai
 - Investissements publics : 107.533.180,20 €
 - Investissements privés : 27.800.000,00 €
- Revitalisation et valorisation touristique du centre-ville de Lessines
 - Investissements publics : 36.135.966,00 €
 - Investissements privés : 52.540.000,00 €
- Revitalisation du centre de Péruwelz
 - Investissements publics : 23.558.455,00 €

Programme Interreg IVa

- Inno rando – IDETA (Hainaut), Nord, Aisne : 2.089.000,00 €
- La rando pour tous – IDETA (Hainaut), Nord, Aisne : 3.329.600,00 €
- La Voie romaine – IDETA, Vlaamse Ardennen, Nord : 404.900,00 €
- Frontières invisibles – Lille 3000, Kortrijk, IDETA : 537.000,00 €
- Euraphis – 18 villes partenaires : 4.534.785,72 €

Programme Interreg IVb

- Réseau européen des Hôtels Dieu

Dossiers Région wallonne

- Office du Tourisme de Chièvres :
 - Achat d'audio-guides pour le Musée de la Vie rurale : 32.556,00 €
- Ellezelles :
 - Valorisation touristique du Sentier de l'Etrange : 55.700,00 €
- Lessines – Hôpital Notre-Dame à la Rose :
 - Aménagement de la Cour de Ferme : 725.593,00 €
- Réseau d'aires pour motor-homes : acte de candidature pour le compte d'opérateurs
- Flobecq :
 - Jardin des Plantes médicinales – terrasse et fontaine : 100.000,00 €
- Maison du Tourisme du Tournais :
 - Promotion touristique : 37.000,00 €
- Maison du Tourisme du Tournais :
 - Investissement pour petit matériel : 10.629,42 €

Approche par Filières

Au niveau du développement, de la valorisation et de la mise sur le marché des filières, les efforts se sont concentrés sur :

Les attractions, et plus particulièrement la cible des groupes adultes et des groupes scolaires.

→ Sur la cible groupes adultes, 5 actions principales ont été menées :

- La réalisation du catalogue groupes 2007/2008 en coédition avec la Maison du Tourisme de la Picardie pour faire valoir l'identité de la Wallonie Picarde (6.000 exemplaires FR + 4.000 exemplaires NL)



téléchargeable sur www.tournaisis.be

- Le démarchage par une commerciale sur le marché flamand.
- Un mailing, de 255 envois en Belgique et de 1.274 envois dans le Nord de la France, du catalogue auprès des prescripteurs de groupes : autocaristes, associations (Belgique et Nord de la France), mairies et Comités d'Entreprises du Nord de la France.
- Une présence au Salon des Vacances à Anvers.



→ Sur la cible groupes scolaires, 7 actions principales ont été menées :

- La qualification et l'actualisation de l'offre (309 animations pédagogiques encodées, 245 en ligne).
- La réalisation d'un site Internet dédié : www.sortie-scolaire.be et www.klasuitstap.be



- La réalisation d'un flyer et d'une affiche de promotion largement diffusés dans le réseau Rosalie par les opérateurs et lors des salons spécialisés.
 - 30.000 exemplaires FR et 5.000 exemplaires NL du flyer
 - 5.000 exemplaires FR et 3.000 exemplaires NL d'affichettes
 - 300 affiches



- L'envoi d'un mailing (2.390 envois en Belgique et 2.614 envois dans le Nord de la France) auprès d'un fichier écoles, ciblé dans un rayon d'une heure autour du territoire.
- La participation au Salon de l'Education à Namur du 17 au 21/10/2007 avec un stand spécifique (200 adresses d'enseignants récoltées).
- La réalisation d'un stand parapluie
- Organisation d'un concours en collaboration avec les opérateurs (+ de 16 gagnants par jour)



- La participation au workshop Educpass à Marcinelle (200 adresses d'enseignants récoltées).

Tourisme

- La réalisation d'objets promotionnels : trousse de secours, stylos, post-it.



La randonnée, et plus particulièrement les activités pédestres (500 km), équestre (300 km) et VTT (200 km).

2007 est l'année de clôture du dossier Interreg III. Les dernières actions menées dans la continuité de la mise en marché de cette filière et dans le cadre d'Interreg III sont :



- La coédition, avec le CDT du Nord, d'un numéro spécial randonnée Pays du Nord : 40.000 exemplaires diffusés sur le marché franco-phonie belge et le Nord de la France.

- La définition d'une charte graphique randonnée transfrontalière et la réalisation d'une carte promotionnelle largement diffusée dans le réseau des opérateurs : 150.000 exemplaires en français et 50.000 exemplaires en néerlandais.



- La réalisation d'une site portail transfrontalier randonnée : www.rando-nature.eu qui consolide les bases de données et les sites dédiés des partenaires.



- La réalisation d'objets promotionnels : 2.000 stylos boussole.



- Le développement de 6 produits randonnée et leur commercialisation sur le marché français par le tour-opérateur France Randonnée : 2 pédestres, 2 équestres et 2 vélos.



- La réalisation d'un flyer promotionnel (40.000 exemplaires FR et 10.000 exemplaires NL du flyer) et d'une affiche diffusés dans le réseau Rosalie.

- L'actualisation et la gestion du site web dédié : www.rando-nature.be et www.natuurtrektocht.be



- La qualification de l'offre Nordic Walking et la labellisation des circuits appropriés (57 offres).



- La gestion et l'évolution du schéma directeur de la randonnée (100 circuits, 1.000 kilomètres).



- Le relevé GPS des 100 circuits (1.000 kilomètres) et la mise en ligne des traces GPS sur le web.
- Le relevé de l'implantation de chaque balise (géolocalisation + photo) dans un but de gestion informatisée du système d'entretien.
- La définition d'un système d'entretien du réseau randonnée (chemins et balises) : parrainage, Wallo'net, conventions avec les communes.

La mise en marché de deux nouvelles Filières

→ Les lieux de réceptions et séminaires

Les actions ont porté sur :

- La qualification de l'offre de 53 équipements référencés (37 en publication sur le site internet)
 - 46 équipements dans la brochure (37 en Tournaisis + 9 en Picardie belge)
- Un reportage photo de 40 équipements.

Tourisme

- Le développement et l'organisation de la rubrique séminaires sur notre site Internet général : www.tournaisis.be.



- La coédition, avec la Maison du Tourisme de Picardie, d'une brochure spécifique en FR et EN de 76 pages (5.000 exemplaires)

- L'envoi par mailing de la brochure auprès des entreprises du Hainaut (914 envois)

→ Les loisirs

Pour les activités de loisirs, autres que la randonnée, l'essentiel de l'action a consisté à identifier, qualifier et structurer l'offre du secteur privé, majoritairement en vue d'être prêt à mener des actions marketing en 2008 dans le cadre de partenariats à mettre en place.

Les Filières en devenir et à structurer

En fonction des moyens mobilisés et dans le cadre de la stratégie de développement et de valorisation du territoire, 3 filières devraient être initiées :

- la gastronomie (producteurs et restaurants)
- les événements
- le séjour détente

Les actions transversales

De manière globale, différentes actions ont été menées transversalement sur l'ensemble des lignes de produits du Tournaisis, dans les secteurs suivants :

Enrichissement des contenus d'information et des bases de données

Durant l'année 2007, la bibliothèque s'est enrichie de nouveaux contenus. Aujourd'hui, la Maison du Tourisme du Tournaisis compte 9.500 photos indexées, 50 illustrations, une cartographie adaptable + 25 mini-cartes, une offre qualifiée de 800 équipements et 2.300 événements, des bases de données clients (1.500) et prescripteurs (215 autocaristes, 6.151 écoles, 1.060 associations/Comités d'Entreprises).

Editions

- La Maison du Tourisme du Tournaisis a réédité le guide touristique A5 (accueil) et élabore actuellement la nouvelle version du guide 2008 Wallonie picarde. (70.000 guides).



- Une carte touristique de «Wallonie picarde» affichée dans de nombreux sites, hébergements et restaurants de la région (300 exemplaires)



- Un flyer de promotion bilingue de la thématique des Plantes médicinales a été réalisé en associant les 3 sites : Maison des Plantes médicinales, Jardin de la Grange, Jardin de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose. (10.000 exemplaires).

Communication, promotion, presse

Les principales actions ont porté sur :

- La diffusion de l'information sur base de mailing et, à terme, d'e-mailing ainsi qu'à travers la gestion du réseau Rosalie.



- La participation à 2 émissions Télétourisme en partenariat avec le CITH.
- Les relations presse et éductours en partenariat avec le CITH : 14 accueils presse.
- La réalisation d'un jeu concours en juillet/août en partenariat avec le Courrier de l'Escaut : 400 participants.



- Le suivi et la veille de communication sur les différents supports : brochures, sites web, guide touristique.
- La Maison du Tourisme du Tournaisis est le point de contact et d'information de l'OPT et de la FPH pour leurs éditions spécifiques : année à thème, tourisme fluvial, Hainaut Province Verte, ... La Maison du Tourisme vérifie également les informations diffusées dans les médias avec lesquels l'OPT collabore comme «Le petit futé Belgique».

Tourisme

Commercialisation



La commercialisation a été menée à travers 3 actions ciblées :

- L'aide au montage de produits (30 produits), avec les opérateurs dans différents secteurs d'activités.
- La réalisation et la diffusion du catalogue groupes (94 pages, 6.000 exemplaires en français et 4.000 exemplaires en néerlandais).
- Le démarchage commercial sur le marché flamand.

Les TIC

Une réflexion a été lancée pour redéfinir les outils TIC dans le cadre de la stratégie marketing de la Maison du Tourisme du Tournaisis en tenant compte de l'évolution des comportements et des outils nouvelle génération, notamment le M-Tourisme.

Ces réflexions doivent aboutir à la création d'une nouvelle gamme d'outils TIC en 2008 en correspondance avec la nouvelle identité de la Wallonie Picarde et la stratégie marketing.

2007 a également été l'année de la mise en ligne du site du Pays des Collines : www.pays-des-collines.be.



La gestion, l'enrichissement et l'actualisation des informations ont également été réalisés durant l'année sur les différents sites associés à la base de données :



www.tournaisis.be
visiteurs uniques/an : 30.256



www.rando-nature.be
visiteurs uniques/an : 20.316



www.sortie-scolaire.be



www.pays-des-collines.be
visiteurs uniques/an : 35.207



www.acho.be
visiteurs uniques/an : 27.886

Observatoire

L'analyse des données est effectuée à partir de 2 types de sources :

- Le suivi statistique des sites web. La nouvelle réflexion TIC intègre, pour les prochains sites, un système de comptage plus pointu et sur l'ensemble du dispositif web marketing.
- Le suivi statistique des principales attractions équipées de la billetterie Maison du Tourisme du Tournaisis et qui permet, par exemple, à travers la saisie du code postal, de connaître les principaux flux émetteurs de clientèles.



Parcs naturels

Sous-secteur « Parc naturel des Plaines de l'Escaut »

A. Faits marquants de l'année 2007

Conformément à l'article 4 des statuts précisant l'objet de l'association, l'Intercommunale met à disposition de la Commission de gestion, les moyens techniques, financiers et humains nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le secteur « Parc naturel des Plaines de l'Escaut » et l'organe de gestion y associé veillent à respecter l'autonomie de gestion et à se limiter à son objet.

Nous reportons donc le lecteur au rapport de la Commission de gestion pour les faits marquants et le bilan des activités de l'année 2007.

B. Principales décisions de l'organe de gestion

Le comité de gestion du secteur « Parc naturel des plaines de l'Escaut » s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice 2007 (les 24 avril et 10 décembre), et :

- A approuvé le rapport d'activités 2006 ainsi que les comptes et bilans 2006 ;
- A approuvé le Règlement d'ordre intérieur, ainsi que le Plan stratégique 2008 et le budget prévisionnel y relatif.

Sous-secteur « Parc naturel du Pays des Collines »

A. Faits marquants de l'année 2007

Conformément à l'article 4 des statuts précisant l'objet de l'association, l'Intercommunale met à disposition de la Commission de gestion, les moyens techniques, financiers et humains nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le secteur « Parc naturel du Pays des Collines » et l'organe de gestion y associé veillent à respecter l'autonomie de gestion et à se limiter à son objet.

Nous reportons donc le lecteur au rapport de la Commission de gestion pour les faits marquants et le bilan des activités de l'année 2007.

B. Principales décisions de l'organe de gestion

Le comité de gestion du secteur « Parc naturel du Pays des Collines » s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice 2007 (les 26 avril et 4 mai) et :

- A approuvé les comptes 2006 et le rapport de gestion ;
- A pris acte des mesures prises par la Commission de gestion et l'ASBL « PGI ».

Secteur « Parc naturel »

A. Faits marquants de l'année 2007

Suite au regroupement des deux sous-secteurs PNPE et PNPC en un seul secteur « Parcs naturels », un comité de gestion unifié a été créé conformément à la volonté de rationalisation du Gouvernement wallon, traduite dans le décret de 2006 sur les intercommunales.

B. Principales décisions de l'organe de gestion

Le comité de gestion du secteur « Parcs naturels » s'est donc réuni une première fois au cours de l'exercice 2007, en date du 24 octobre 2007, et :

- A approuvé l'organisation du Comité de gestion et le Règlement d'ordre intérieur des organes de gestion ;
- A approuvé le plan stratégique 2008-2010, ainsi que les budgets y relatifs ;
- A validé la désignation de deux membres du Comité de gestion du secteur « Parcs naturels » pour siéger à la Commission de gestion du Parc naturel du pays des Collines.

Participations

Participations

I. Faits marquants de l'année 2007

L'exercice 2007 a été une année consacrée à la réflexion et au montage de nouveaux projets permettant de recadrer les modes opératoires dans le secteur de l'énergie, eu égard aux profondes modifications du marché et de la législation.

En matière de placements, outre la poursuite de la montée en puissance dans les sociétés gestionnaires de réseaux, la priorité a été donnée à des projets davantage axés sur des thématiques de développement durable tels l'éolien, la prise de participation en SOCOFE,...

La création d'un sous-secteur « énergies durables » participe également à cet objectif et permet de renouveler les activités du secteur dont certaines sont amenées à disparaître. Le souhait de développer en direct des projets axés sur l'éolien a amené l'intercommunale à créer ce sous-secteur présentant des spécificités relatives au financement et au retour vers les communes. En effet, ces projets apportent à notre intercommunale et aux communes des perspectives de revenus supplémentaires non négligeables.

L'événement le plus marquant reste toutefois celui des négociations visant la cession du réseau d'IGEHO qui a permis de dégager une importante plus-value. Malgré les nombreux recours, le dossier a pu être clôturé en décembre 2007 avec l'annonce d'un dividende extraordinaire de l'ordre de 27 M€ (dont 6,5M€ bloqués actuellement à titre de garantie) pour IDETA participations. La réaffectation de ce montant a été largement étudiée avec les communes et les consensus ont pu être obtenus lors du conseil d'administration et de l'assemblée générale de fin 2007.

Du point de vue de l'utilisation de cette plus-value, le principe retenu a été à l'instar du dossier SUEZ (2005) de ne pas restituer immédiatement les fonds aux communes mais de proposer des placements à long terme permettant de maintenir la stratégie du secteur participations qui est celle d'assurer une stabilité des revenus à long terme pour les communes.

Cela implique comme objectif prioritaire une politique de réinvestissement des produits dégagés à des conditions permettant de maintenir ces revenus, voire de les faire progresser. La proposition qui a été faite lors du conseil d'administration de novembre 2007 a été de réinvestir l'intégralité des fonds dégagés lors de la cession de la câblodistribution sur des projets éoliens développés en articulation avec les parcs d'activités d'IDETA. Trois projets majeurs ont déjà été présentés en ce sens. Ils concernent :

- la zone d'activités de Ghislenghien (Elsa) ;
- la zone d'activités de Leuze-Europe ;
- la future zone d'activités de Tournai-Ouest III.

Enfin, il convient également de mentionner la passation en 2007 d'un marché relatif au financement de l'ensemble des projets de l'intercommunale pour un montant de plus de 100 millions d'euros.

II. Événements intervenus après la clôture

Les décisions relatives à la prise de participation dans SOCOFE et dans le projet EGPW ont dû être suspendues suite à une discussion concernant la valorisation de la part, pour l'un, et suite au report du projet, toutes les intercommunales sollicitées n'ayant marqué accord sur ce dernier.

Par ailleurs, une demande de participation en Publi-T, gestionnaire de réseaux de transport a été réceptionnée et sera soumise au conseil d'administration de mai 2008.

Enfin, la stratégie concernant IGEHO a été légèrement revue suite notamment au retard pris dans la conclusion de la cession. En effet, alors que le conseil d'administration de novembre s'était penché sur un boni de liquidation d'IGEHO, il est apparu qu'une dernière participation inscrite au bilan d'IGEHO pourrait être négociée au profit des communes et qu'une liquidation accélérée risquait de priver les communes de ce revenu supplémentaire.

Dès lors, la société IGEHO sera mise en liquidation à terme. Ce qui avait été annoncé comme un boni de liquidation apparaîtra finalement en un dividende exceptionnel payable au secteur Participations après l'assemblée générale de juin 2008.

Annexes

Bilan consolidé

ACTIF	Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2007		Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2006	
	MONTANTS	TOTAUX	MONTANTS	TOTAUX
ACTIFS IMMOBILISES		117 025 827,92		117 449 953,52
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 297 347,61		10 057 003,32
A. Terrains et Constructions	9 622 029,91		9 859 500,26	
B. Installations, Machines et Outillage	126 030,56		106 135,72	
C. Mobilier et Matériel roulant	86 061,57		91 367,34	
E. Autres Immobilisations corporelles	82 538,15			
F. Immobilisations en cours-acomptes versés	2 380 687,42			
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES		104 728 480,31		107 392 950,20
B. Autres entreprises avec lien de participation		93 127 764,74		95 791 986,74
1. Participations	93 127 764,74		95 791 986,74	
C. Autres Immobilis. Financières		11 600 715,57		11 600 963,46
1. Actions et parts	11 600 591,62		11 600 715,57	
2. Cautionnements	123,95		247,89	
ACTIFS CIRCULANTS		51 446 254,40		46 985 363,14
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN		300 291,02		300 000,00
B. Autres créances	300 291,02		300 000,00	
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION		10 230 120,43		6 785 549,40
A. Stocks				
2. En-cours d'exécution	973 533,59		974 116,22	
5. Immeubles destinés à la vente				
1. Terrains et équipements	9 256 586,84		5 811 433,18	
2. Subsidés (-)	0,00			
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS		33 138 787,80		10 135 560,73
A. Créances commerciales	5 408 733,21		5 153 894,20	
B. Autres créances	27 730 054,59		4 981 666,53	
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE		4 038 391,82		20 226 714,23
IX. VALEURS DISPONIBLES		3 432 253,68		9 520 744,99
X. COMPTES DE RÉGULARISATION		306 409,65		16 793,79
TOTAL DE L'ACTIF		168 472 082,32		164 435 316,66

Bilan consolidé

PASSIF	Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2007		Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2006	
	MONTANTS	TOTAUX	MONTANTS	TOTAUX
CAPITAUX PROPRES		95 206 327,44		73 008 483,94
I. CAPITAL		3 437 767,35		3 389 267,77
A. Capital souscrit	3 464 440,00		3 389 286,36	
B. Capital non appelé (-)	-26 672,65		-18,59	
III. PLUS VALUE DE REEVALUATION		347 761,08		290 595,48
IV. RESERVES		84 648 258,35		50 840 300,29
A. Réserve légale	351 346,94		351 346,94	
B. Réserve indisponible	1 218 964,20		1 218 964,20	
C. Réserves disponibles	83 077 947,21		49 269 989,15	
V. BENEFICE REPORTE		408 279,54		9 013 150,51
Bénéfice reporté	408 279,54		9 013 150,51	
VI. SUBSIDES EN CAPITAL		6 364 261,12		9 475 169,89
Subsidés	6 364 261,12		9 475 169,89	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 796 476,00		1 592 305,80
VII. Provisions pour risques et charges		1 796 476,00		1 592 305,80
A. Pensions et obligations similaires	0,00		842 305,80	
C. GROSSES RÉPARATIONS-GROS ENTRETIENS	1 611 476,00			
D. Autres risques et charges	185 000,00		750 000,00	
DETTES		71 469 278,88		89 834 526,92
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN		53 813 714,46		53 730 594,11
A. Dettes financières				
4. Etablissements de crédit	41 833 819,56		40 160 390,63	
D. Autres dettes	11 979 894,90		13 570 203,48	
IX. DETTES À UN AN AU PLUS		10 034 602,79		34 624 101,03
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	1 776 381,06		27 853 642,12	
B. Dettes financières				
1. Etablissement de crédit	6,87		135 617,25	
C. Dettes commerciales				
1. Fournisseurs	2 045 785,78		815 534,17	
2. Autres dettes				
D. Acomptes reçus	91 956,00		138 582,00	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales				
1. ONSS	67 730,36		248 556,74	
2. Rémunérations et charges sociales	375 654,40		286 521,27	
3. Précompte professionnel	108 243,53		33 686,57	
4. TVA	271 321,23		66 355,68	
F. Dettes diverses	5 297 523,56		5 045 605,23	
X. Comptes de régularisation		7 620 961,63		1 479 831,78
TOTAL DU PASSIF		168 472 082,32		164 435 316,66

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT	Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2007		Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2006	
	MONTANTS	TOTAUX	MONTANTS	TOTAUX
I. VENTES ET PRESTATIONS		7 424 224,22		7 157 750,17
A. Chiffre d'affaires	5 364 977,03		4 319 045,05	
B. Variations des encours (augmentation +) (diminution -)			35 046,79	
C. Production immobilisée	0,00		38 613,03	
D. Autres produits d'exploitation	2 287 454,99		2 765 045,30	
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS		7 225 928,61		7 376 755,21
A. Achats	837 572,81		1 188 868,50	
B. Services et Biens divers	1 736 497,51		2 808 442,52	
C. Rémunérations et charges sociales	3 779 743,47		2 997 966,36	
D. Amortissements	858 516,96		619 189,64	
E. Réductions de valeurs sur encours et créances commerciales	11 605,00			
F. Provisions pour risques et charges (dotation +) (reprise et utilisations -)				
G. Autres charges d'exploitation	1 992,86		12 288,19	
III. BENEFICE D'EXPLOITATION		198 295,61		-219 005,04
PERTE D'EXPLOITATION				
IV. PRODUITS FINANCIERS		32 176 920,25		10 815 267,05
A. Produits des immobilisations financières	30 855 122,72		9 990 635,16	
B. Produits des actifs circulants	908 603,26		257 890,84	
C. Produits financiers divers	413 194,27		566 741,05	
V. CHARGES FINANCIERES		1 824 062,16		1 860 678,94
A. Charge des dettes	1 820 640,66		1 856 527,57	
C. Autres charges	3 421,50		4 151,37	
VI. BENEFICE COURANT		30 551 153,70		8 735 583,07
PERTE COURANTE				
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 137 504,89		364 609,82
C. Reprise provisions Risques et Charges	1 592 305,80			
D. plus value sur réalisations d'actifs immobilisés	212 440,78		356 710,72	
E. Autres produits exceptionnels	332 758,31		7 899,10	
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 455 206,50		799 511,92
A. Amortissements-Réductions de valeurs	199 605,84			
C. Provisions risques et charges exceptionnels	1 796 476,00			
D. Moins-values sur réalisations actifs Immobilisés	1 713,90			
E. Autres charges exceptionnelles	457 410,76		799 511,92	
X. IMPOTS		0,00		4 960,13
A. Précomptes versés	0,00		4 960,13	
XI. BENEFICE DE L'EXERCICE		30 233 452,09		8 295 720,84
PERTE DE L'EXERCICE				

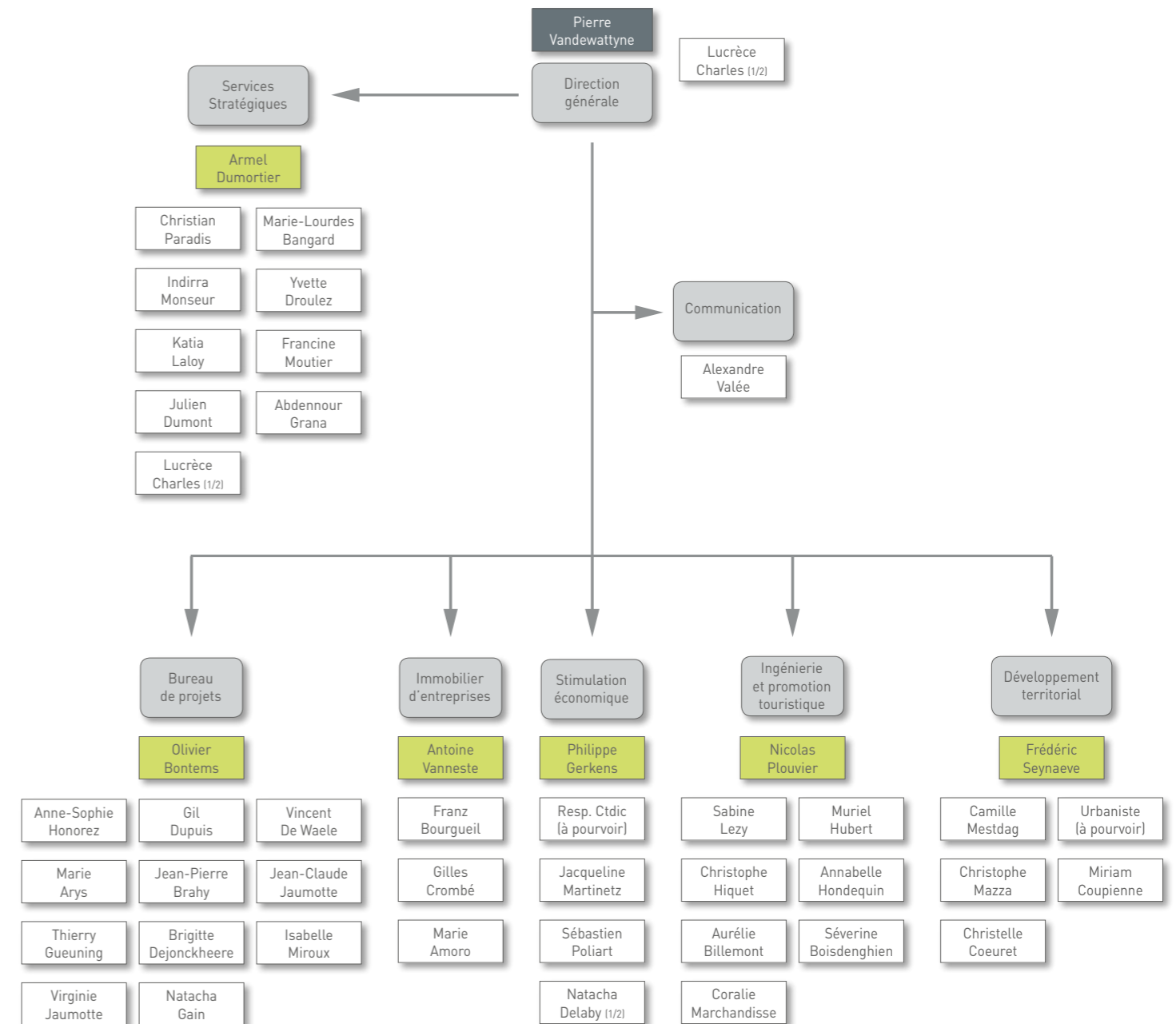
Affectations et prélèvements

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2007		Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2006	
	MONTANTS	TOTAUX	MONTANTS	TOTAUX
A. BENEFICE A AFFECTER		39 246 602,60		17 261 277,01
PERTE A AFFECTER (-)				
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	30 233 452,09		8 295 720,84	
Perte de l'exercice à affecter				
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	9 013 150,51		8 965 556,17	
Perte reportée de l'exercice précédent				
B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES		0,00		5 100,66
1. Sur le capital et les primes d'émission				
2. Sur les réserves	0,00		5 100,66	
C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES		-33 807 958,06		-3 500 000,00
1. Au capital et aux primes d'émission				
2. A la réserve légale				
3. Aux autres réserves	33 807 958,06		3 500 000,00	
D. RESULTAT A REPORTER		-408 279,54		-9 013 150,51
1. Bénéfice à reporter	408 279,54		9 013 150,51	
2. Perte à reporter				
E. INTERVENTION D'ASSOCIES DANS LA PERTE				
F. BENEFICE A DISTRIBUER		-5 030 365,00		-4 753 227,16
1. Rémunération du capital	5 030 365,00		4 753 227,16	
2. Administrateurs ou gérants				
3. Autres allocataires				

Composition du Conseil d'administration

Parts A (Communes)
1. M. FLAMENT Michel, Président
2. M. DE GREEF Yves, Vice-président
3. M. MARGHEM Marie-Christine, Vice-présidente
4. M. WESTRADE Daniel, Vice-président
5. M. BAUWENS Bernard
6. M. WATTIEZ Luc
7. M. DETOURNAY Pascal
8. M. DEVOS Michel
9. Mme GARCON Marie-Thérèse
10. Mme ALLEMAN Natacha
11. M. MASSY Christian Massy
12. M. DEHOUST Jean-Bernard
13. M. MARLOT Bastien
14. M. STREYDIO Philippe
15. M. CLAM Pierre
16. M. RICHIR Daniel
17. M. BIVERT Guy
18. M. CUIGNET Jean-Pierre
19. M. DELESTRAIN Jean
20. M. DESCHAMPS Benoît
21. M. CROHAIN Clément
22. M. DELSOIR Damien
23. Mme DELFANNE Carine
PARTS C (Province)
24. M. HUSTACHE Serge
PARTS B (Privées)
25. M. DELHAYE André
26. M. DUVAL Ronald
27. M. LUYTEN Philippe
28. M. DOMB Eric
29. M. VAN DAELE Roby
30. M. DEBRUYN Raphaël

Organigramme du personnel au 31/12/2007





**Intercommunale de Développement
des arrondissements de Tournai, Ath, et communes avoisinantes
SCRL**

Siège social et administratif :
11, Rue Saint-Jacques - BE-7500 Tournai
Tél. : +32 69 23 47 01 - Fax : +32 69 23 47 00
ideta@ideta.be - www.ideta.be